

Outils pédagogiques



GENRES

DESCRIPTION, GRILLES D'ÉVALUATION ET EXEMPLES

D2 ET D3 HGT

D/2019/7362/3/07

TABLE DES MATIÈRES

MODE D'EMPLOI.....	3
Des usages diversifiés.....	3
Construire des grilles de révision/correction	4
Construire des grilles d'évaluation accompagnées de niveaux de maîtrise	6
UAA 0.....	8
Justification scolaire écrite	9
Justification scolaire orale	11
Explicitation écrite de procédures.....	12
Explicitation orale de procédures.....	14
Échange oral entre pairs sur une (des) procédure(s)	15
UAA 1.....	17
Sélection d'informations référencées	17
Corpus organisé de textes référencés	18
UAA 2.....	20
Réduction de texte	20
Résumé sous la forme d'un sommaire, d'une notice, d'un chapeau, d'un résumé introductif d'un article (d'encyclopédie)	21
Réponse écrite synthétique à une (ou plusieurs) question(s) au départ d'un portefeuille de textes	24
Exposé oral de synthèse avec support de communication au départ d'un portefeuille de textes	25
UAA 3 Avis argumenté relatif à un choix, une expérience, à un autre avis.....	26
Avis personnel argumenté sur le web	26
Courriel de demande	27
Avis argumenté en réaction à une (plusieurs) opinions (relatif à des questions sociétales, culturelles, morales...)	27
Réponse à un courrier des lecteurs	27
Réponse à une opinion postée sur un forum	30
Réclamation argumentée dans une relation asymétrique	33
Courriel de réclamation	33
UAA 4 Avis oral argumenté (relatif à un choix, une expérience, à un autre avis... ..)	35
Demande orale (de service, de renseignements, d'aide, d'autorisation ...) dans une relation asymétrique	36
Défense orale d'une position personnelle suite à une synthèse écrite ou orale ou à discussion entre pairs avec négociation et en présence d'un animateur ou d'un modérateur	37
UAA 5.....	40
S'inscrire dans une œuvre culturelle source	40
UAA 6.....	49
Récit d'expérience d'une rencontre avec une œuvre culturelle	49
Dossier présentant une sélection personnelle et motivée d'expériences culturelles.....	53

MODE D'EMPLOI



Renvoi à des documents externes téléchargeables.

Une version Word téléchargeable des tableaux à l'usage de l'enseignant est déjà disponible dans l'outil genres FESec - Français - **D/2015/7362/3/08 Genres - Description, grilles d'évaluation et exemples, TQ/P :**

[↓ Genres, grilles d'évaluation : version Word à l'usage de l'enseignant. Les grilles présentées dans cet outil sont adaptables, en fonction des nécessités liées aux apprentissages.¹](#)



Renvoi interne au document : pour revenir en arrière dans le document après avoir cliqué sur un lien, appuyer sur les touches Alt (cmd sur Mac) et flèche directionnelle gauche.

L'outil enrichit le [↓ Programme de Français, humanités générales et technologiques](#) en présentant les genres discursifs essentiels à apprendre aux élèves avec :

- une description précise de nombreux genres à enseigner aux élèves.
- une proposition de grille d'évaluation, pour la majorité des unités d'acquis d'apprentissage.

Les grilles, construites au départ des critères du *Référentiel* et du *Programme*, sont données à titre d'exemple et non de modèle prescriptif. À chacun de les ajuster à la réalité de la classe en respectant toutefois les critères du [↓ Programme](#) de Français des deuxième et troisième degrés.

Ces grilles **évolutives** doivent encore subir l'épreuve de leur utilisation dans les classes. N'hésitez donc pas à nous communiquer vos remarques ou propositions de modifications par courriel à ch.vanderhaeghe@segec.be.

Des usages diversifiés

Les grilles proposées peuvent servir à :

- construire des grilles de révision/correction pour les élèves ;
- construire des grilles d'évaluation pondérées accompagnées de niveaux de maîtrise.

On peut réserver aux grilles proposées d'autres usages complémentaires :

- se créer une représentation claire du produit attendu et, ainsi, prendre la mesure du degré de complexité de la tâche demandée aux élèves, mettre à plat les ressources à développer. L'évaluation conduit alors à la **planification** ;
- soutenir la motivation de l'élève en l'aidant à identifier ses difficultés et en balisant plus précisément les apprentissages nécessaires. L'évaluation favorise alors la **remotivation** ;
- mieux diagnostiquer les besoins des élèves, préciser à chaque élève ses points forts et ses points faibles² et, ainsi, l'aider à se corriger. L'évaluation permet alors la **remédiation immédiate, dans le contexte de la classe**, à condition de cibler un nombre limité d'apprentissages ;
- prendre en compte le caractère évolutif de l'apprentissage et l'hétérogénéité des élèves. On pourrait imaginer que tel indicateur soit considéré comme secondaire au début de l'apprentissage. Des adaptations aux rythmes d'apprentissage des élèves sont également possibles. Pour tel élève, tel indicateur sera encore secondaire, alors que pour tel autre, il sera déjà prioritaire. L'évaluation implique alors une **différenciation**.

¹ Les grilles sont adaptables, en fonction des productions, au programme de Générale de Transition et de Technique de Transition.

² Sans recourir pour cela à de longues annotations sur la copie, couteuses pour le professeur et difficilement exploitables par l'élève, pour la remédiation.

Construire des grilles de révision/correction

Dans une perspective formative, la grille d'évaluation du professeur peut se traduire en grille de révision/correction pour l'élève. Celle-ci est au service de l'apprentissage : elle aide l'élève à modéliser la production attendue et à faciliter le processus de révision de sa production (fonction de « mémo »).

En situation d'évaluation à valeur certificative, on peut estimer que l'élève n'a plus besoin de l'aide de la grille de révision/correction qu'il a dû intégrer.

Caractéristiques

La grille de révision proposée ci-après opère trois ajustements par rapport à la grille d'évaluation :

- l'ordre inversé des critères correspond mieux à la démarche de production de l'élève ;
- une priorisation des indicateurs en fonction des besoins et des moments de l'apprentissage ;
- une formulation simplifiée et accessible aux élèves, voire corédigée avec eux.

La grille peut être utilisée dans un contexte individuel ou collectif (révision en duo, en groupe).

Exemple de grille de révision de la lettre de réclamation (UAA 3, 3^e degré, rédiger une réclamation dans une relation asymétrique) pour l'élève

QUALITÉS ATTENDUES	JE VÉRIFIE SI...	OUI/NON/ À RETRAVAILLER
 Pertinence	■ mes arguments montrent en quoi ce qui était attendu n'a pas été respecté ; ■ les faits rapportés sont exacts ;	
 Intelligibilité	■ ma lettre contient bien : - un rappel du contexte et des faits et l'objet de la réclamation ; - une justification ; - une demande de réparation ; - des pièces justificatives (photos, contrat, ...) éventuelles ; ■ chaque paragraphe forme une unité de sens ; ■ mon lecteur peut facilement identifier le(s) mot(s) que remplace chaque reprise (pronom, synonyme, ...) ;	
 Recevabilité	■ mon texte contient les éléments suivants : lieu et date, formule d'adresse, introduction, corps, conclusion, formule de congé, signature ; ■ mon texte ne contient pas de mots ou d'expressions qui pourraient déplaire au destinataire. Mon lecteur se sentira respecté ; ■ mon texte est correct sur le plan de l'orthographe et de la ponctuation ;	
 Lisibilité	■ mon lecteur reconnaîtra la silhouette d'une lettre avant même de la lire ; ■ ma lettre est lisible. Mon lecteur ne devra pas faire d'effort pour la déchiffrer.	

Grille à compléter pour les productions écrites  [GRILLES EN FORMAT WORD](#)

QUALITÉS ATTENDUES	JE VÉRIFIE SI...	OUI/NON/ À RETRAVAILLER
 Pertinence		
 Intelligibilité		
 Recevabilité		
 Lisibilité		

QUALITÉS ATTENDUES	JE VÉRIFIE SI...	OUI/NON/ À RETRAVAILLER
 Pertinence		
 Intelligibilité		
 Recevabilité		
 Audibilité		

Construire des grilles d'évaluation accompagnées de niveaux de maîtrise

Des critères pourvus d'indicateurs aident à définir et évaluer les qualités attendues de la production. Reste à déterminer des seuils de maîtrise et à résoudre la question de la pondération.

Équilibrer les critères

Il est difficile d'imaginer en français des critères qui seraient contournables et d'autres non. Certes un texte illisible ou inaudible ne pourra être évalué sur la base des autres critères, mais peut-on admettre un texte qui ne soit pas à la fois recevable, intelligible et pertinent ? Ce constat amène à devoir recourir à l'ensemble des critères ou des sous-critères.

Si tous les critères ont leur importance, il faudrait se garder de recourir mécaniquement à une pondération égale pour chacun en toutes circonstances. Certains critères et sous-critères sont plus spécifiques au genre et à la situation de communication (organisation, adéquation à la thématique et à l'intention) et d'autres plus généraux et communs au canal de communication (lisibilité/audibilité, normes linguistiques, cohérence textuelle). Il faut sans doute maintenir un relatif équilibre entre ces deux pôles.

Survaloriser un critère risque aussi d'engendrer des déconvenues. Ainsi une importance excessive accordée aux critères des normes linguistiques pourrait à la limite, pour peu que l'élève les maîtrise bien, conduire à la réussite d'un texte non pertinent et non adéquat à la tâche.

De même le poids à accorder à la correction orthographique ne sera pas égal d'un genre, d'une situation de communication à l'autre, en fonction du contexte. (▼ [Programme Normes de l'écrit, pp. 96-98](#)).

La survalorisation peut être aussi involontaire si des indicateurs se recoupent et comptent ainsi double. Il convient d'y être attentif.

Accompagner les indicateurs de niveaux de maîtrise

Les niveaux de maîtrise peuvent être binaires (acquis/non acquis, ...) ou échelonnés.

Ainsi, si en fin de scolarité, le seuil de réussite visé en orthographe est de 99 % de mots corrects dans une copie numérique sous certaines conditions³, on pourrait noter comme suit les niveaux de maîtrise :

SOUS-CRITÈRE	INDICATEUR	NIVEAUX DE MAÎTRISE
Recevabilité linguistique	Correction de l'orthographe et de la ponctuation.	plus de 99 % de mots corrects : acquis.
		99 % de mots corrects : acquis.
		moins de 99 % de mots corrects

Le niveau médian définirait le seuil attendu pour la réussite, le niveau supérieur pour le dépassement, le niveau inférieur pour l'échec.

Opter pour des seuils de réussite significatifs

Comme le montre cet exemple, mieux vaut éviter de ramener le seuil de réussite à la moitié des points afin d'établir un seuil de réussite significatif pour l'élève.

De même pénaliser toute erreur (en retranchant d'office un point ou un demi-point par erreur) dénote une attente implicite de la perfection. Est-ce bien réaliste vis-à-vis d'élèves toujours en situation d'apprentissage et non en situation d'experts ? Ne peut-on pas tolérer une certaine marge d'erreur pour certains indicateurs ? Si une certaine tolérance peut se comprendre au niveau de l'orthographe, ne pourrait-on pas étendre cette logique à d'autres indicateurs, de langue notamment ? Toute erreur d'anaphore, de lexique, de syntaxe, ... doit-elle être pénalisée ? Ne peut-on pas admettre qu'en ces domaines il y a aussi des seuils progressifs de maîtrise selon les degrés ou les années ?

³ ▼ [Programme](#), p. 74 du deuxième degré des humanités générales et technologiques. Il est généralement attendu que 99 % de mots corrects dans les productions numériques avec outils de vérification (correcteur orthographique, logiciel d'aide à la rédaction, accès à l'internet).

Prendre en compte l'ampleur de la production

Ne pas tenir compte de la longueur ou de la durée de la production dans l'évaluation peut engendrer des effets pervers. C'est patent pour des indicateurs relatifs à la langue : plus l'élève développe sa production, plus il prend de risques de commettre des erreurs. Une pondération non proportionnelle est un encouragement implicite à faire court.

Prendre en compte la longueur ou la durée est sans doute plus aisé pour des genres qui nécessitent par définition un format imposé (résumé, exposé, ...). Ce n'est toutefois pas impossible pour des genres moins contraints en appliquant une règle de proportionnalité pour les productions plus longues ou plus courtes que l'étalon proposé. Ainsi pour les anaphores, si leur respect est important pour la réussite du genre, on pourrait imaginer les niveaux suivants :

SOUS-CRITÈRE	INDICATEUR	NIVEAUX DE MAITRISE		
Cohérence textuelle	Anaphores adéquates	Texte d'environ 200 mots	Étalon : longueur moyenne attendue de 400 mots environ	Texte entre 450 et 500 mots
		Pas d'erreur	Moins de deux erreurs	Moins de trois erreurs
		Une erreur	Deux erreurs	Trois erreurs
		Plus d'une erreur	Plus de deux erreurs	Plus de trois erreurs

Avec ces exemples, on comprend aussi que la course à l'objectivation a ses limites en termes de faisabilité et de temps pour l'enseignant.

Associer évaluation analytique et perception synthétique

Si le découpage analytique de l'évaluation a ses avantages, il ne faut pas pour autant se priver de sa perception globale du degré de réussite du texte. Il est même prudent, si précise soit la grille, de confronter le résultat global issu de la grille à son jugement global d'évaluateur de la production. Un texte jugé globalement réussi par le professeur devrait l'être également selon la grille et inversement. En cas de non-concordance entre les deux formes d'évaluation, il y a sans doute lieu de revoir la grille et sa pondération.

Des grilles à géométrie variable

Le recours à des grilles accompagnées de niveaux de maîtrise est couteux en temps.

Selon les contextes et les objectifs (formatif/certificatif) poursuivis, différents **niveaux d'utilisation** des grilles sont possibles :

- un recours systématique pour chaque copie à la totalité des sous-critères, des indicateurs et des niveaux de maîtrise ;
- un recours sélectif :
 - ✓ lors de la lecture de la production, l'enseignant peut la trouver globalement satisfaisante. Il s'en tient alors à passer en revue les sous-critères (deuxième colonne) et donne son appréciation.
 - ✓ Il se peut que certains sous-critères donnent lieu à des difficultés d'évaluation, l'enseignant affine alors son regard (en tout ou en partie) en recourant aux indicateurs (troisième colonne), cela permet de préciser son évaluation et son diagnostic.
 - ✓ Si un problème plus sérieux se présente, l'évaluateur observe systématiquement les niveaux de maîtrise (cinquième colonne).

Quelles que soient les formules choisies, toute évaluation qui chez l'élève éveille plus de *pourquoi* que de *combien* est bienvenue.

GENRES PAR UNITÉS

UAA 0

La compétence réflexive se déploie sur deux axes :

- la justification vise soit la démonstration de la validité de la réponse, soit l'argumentation, soit l'heuristique ;
- l'explicitation qui vise la verbalisation d'une procédure.

Qu'entend-on par « justification » ?

JUSTIFICATION À VISÉE DÉMONSTRATIVE (OU LOGIQUE) ⁴	JUSTIFICATION À VISÉE ARGUMENTATIVE	JUSTIFICATION À VISÉE EURISTIQUE (ÉVALUATION FORMATIVE)
L'élève justifie sa réponse pour montrer qu'il a raison, il est amené à convoquer des savoirs établis. La visée est démonstrative, il n'y a qu'une seule réponse possible. (accord grammatical, connaissances littéraires,... par exemple). L'élève est alors évalué. L'enseignant est en mesure de vérifier si la justification produite à l'occasion d'une tâche est conforme aux attendus du genre (évaluation certificative envisageable).	L'élève justifie ses dires pour faire valoir l'acceptabilité de son propos. On pourrait parler d'une justification rhétorique. Il ne vise pas de prime abord à convaincre son interlocuteur, mais bien de rendre son propos légitime aux yeux de son interlocuteur en répondant, de manière fondée, à la question : Pourquoi affirmes-tu cela ? (Ex : l'appréciation littéraire, le conseil, etc.) À ce moment, l'élève justifie ses dires pour convaincre son interlocuteur d'adopter son avis. Lorsque dans une discussion entre pairs, un élève est persuadé de l'exactitude de sa réponse, il cherche à en convaincre les autres. L'approche dès lors s'attarde à l'effet persuasif d'abord et avant tout : on cherche à convaincre, on s'oriente vers l'action immédiate. « Voici pourquoi vous devriez penser comme moi. »⁵ L'enseignant évalue essentiellement la cohérence, la pertinence de la justification (évaluation certificative envisageable).	L'élève est invité à verbaliser les raisons de ses choix ou positions, pour construire un savoir. C'est, par exemple, le cas dans la situation où des élèves cherchent entre eux une solution à un problème de langue ou de littérature dont ils ne connaissent pas encore la réponse. Les justifications émises par les pairs et discutées conduisent progressivement à une meilleure connaissance grammaticale ou littéraire. "C'est là que la justification orale peut devenir, plus qu'un moyen de vérification des connaissances, un véritable outil pour apprendre et se construire." (Forget). Des élèves cherchent entre eux une solution à un problème de langue ou de littérature dont ils ne connaissent pas encore la réponse (évaluation formative).

⁴ D'après PHILIPPE VAN GOETHEM, *Enseigner l'UAA0 : trois itinéraires à découvrir*, et *Compétence réflexive : même pas peur !*, <http://users.skynet.be/fralica/compreflex/articles/reflexivite.pdf>

⁵ Cfr. UAA3 et UAA4.

Justification scolaire écrite

Description

Définition

Genre oral ou écrit à dominante explicative. Il répond à un contrat asymétrique d'information où un *je* (l'élève) expose les raisons pour lesquelles sa réponse est valide à un *tu* (*l'enseignant ou un autre élève*), faux naïf, tenu d'évaluer la validité de la justification.⁶

La justification scolaire (en réponse à une question, à une consigne) se comprend au sens large du terme, comme développement, étayage de la réponse. Elle correspond généralement à des consignes du type « justifie, explique, illustre... ta réponse...⁷, » ou à des questions du type « Pourquoi, comment... ».

Contrat de communication

La justification à l'école implique un rapport asymétrique entre les partenaires de la communication.

D'abord parce que le *je* est tenu de faire savoir. Il répond à une instruction du *tu* qui est en position d'autorité.

Ensuite, parce que le *tu*, s'il joue le rôle du naïf, est aussi en position de supériorité de savoir et d'expertise et va devoir évaluer la validité de la justification.

Le contrat présuppose une grande attention aux critères d'intelligibilité (informations suffisantes et réduction des implicites) et de pertinence (adéquation à la consigne ou à la procédure apprise, exactitude des connaissances énoncées, explicitation du caractère non aléatoire de la réponse).

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
Structure discursive à dominante explicative. La justification explicative se réalise sous la forme d'illustration, de comparaison, de raisonnement logique, ... Par exemple, la justification d'une question du type « A et B sont-ils différents ? » se fera sur la forme d'une comparaison (énoncé des critères et résultat de la comparaison).	Énonciation : marques d'importation discours d'autrui	- Dimension linguistique : recours au métalangage disciplinaire (vocabulaire de spécialité). - Organisation des contenus : - présentation de la réponse à justifier ; - explication : raisons fondant la réponse ; - phase conclusive paraphrasable en « donc ».

Remarque : justification et argumentation

La justification scolaire est proche de l'argumentation puisqu'il y a étayage, justification, mais l'enjeu du *je* n'est pas de convaincre le *tu* du bien fondé de ses propos puisqu'il n'y a pas au départ une thématique sujette à discussion. Si la thématique est sujette à débat, la justification bascule vers des genres argumentatifs.

⁶ Dans un premier temps, par la pratique du « modelage », l'enseignant peut jouer le rôle de la personne en train de justifier. En tant que modèle, il permet de mieux faire comprendre comment chacun peut apprendre par observation, sans imiter mais plutôt par le « copier-améliorer ».

⁷ Et des formulations proches du type « Donne des raisons, des explications, émetts une hypothèse pour expliquer », « car/parce que ... ».

GRILLE D'ÉVALUATION [GRILLES EN FORMAT WORD](#)

Exemple de grille pondérée au niveau des sous-critères  [GRILLES EN FORMAT WORD](#)

GENRE	LA JUSTIFICATION SCOLAIRE ÉCRITE	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat asymétrique d'information où un <i>je</i> expose les raisons pour lesquelles sa réponse est valide à un <i>tu</i> , faux naïf, tenu d'évaluer la validité de la justification.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Lisibilité	<i>Graphique</i> 5	- Le texte est présenté correctement : écriture lisible ou typographie conforme aux usages. - La mise en page correspond aux consignes éventuelles de présentation (cadre à remplir, longueur, ...).
	<i>Linguistique</i> 5	La langue est globalement correcte : orthographe, ponctuation, syntaxe et lexique.
Recevabilité	<i>Sociale</i> 5	- Le texte est rédigé dans un registre adéquat, sur un ton adapté. - La justification recourt au métalangage disciplinaire. - Le rédacteur se montre courtois, il respecte la face et le territoire du récepteur (faux naïf, mais expert et évaluateur) y compris dans le soin porté à la production...
	<i>Densité de l'information</i> 5	Le texte est suffisamment explicite, il donne toutes les informations nécessaires à la compréhension.
Intelligibilité	<i>Organisation de l'information</i> 5	- Les contenus s'organisent selon une structure explicative sans rupture de continuité : - présentation de la réponse, affirmation à justifier ; - raisons fondant la réponse ; - phase conclusive paraphrasable en « donc ».
	<i>Cohérence textuelle</i> 5	- Le texte est découpé en paragraphes homogènes. - Les reprises anaphoriques sont installées à bon escient. - Les connecteurs correspondent au rapport logique.
Pertinence	<i>Adéquation à la thématique</i> 10	La réponse et sa justification sont en rapport avec la question/consigne.
	<i>Adéquation du texte à son intention : prouver la validité d'une réponse en exposant les raisons qui la fondent</i> 10	- Le rédacteur a sélectionné les faits/informations, les notions et les procédures à mobiliser de façon pertinente. - Le métalangage disciplinaire utilisé, les connaissances énoncées, les informations rapportées sont exacts, vérifiables. - La justification est complète, elle recouvre l'ensemble de la réponse à fournir. - Les différentes informations sont compatibles entre elles (non-contradiction).

Justification scolaire orale

Description

Les caractéristiques sont identiques si ce n'est que la présence physique du *tu*, enseignant faux naïf, permet au *je* d'évaluer la réception du *tu* et d'ajuster si nécessaire sa justification en fonction des signes non verbaux du *tu*. Le *tu* peut également relancer le *je* ou l'obliger à réajuster sa communication.

GRILLE D'ÉVALUATION [GRILLES EN FORMAT WORD](#)

GENRE	JUSTIFICATION SCOLAIRE ORALE	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat d'information entre un <i>je</i> qui expose les raisons pour lesquelles sa réponse est valide à un <i>tu</i> , faux naïf, chargé d'évaluer la validité de la justification.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Audibilité	Voix	▪ Volume suffisant. ▪ Articulation suffisante. ▪ Débit adéquat.
	Linguistique	▪ Correction globale de la syntaxe de l'oral et du lexique : les incorrections sont peu nombreuses ou "réparées".
Recevabilité	Sociale	▪ Registre, ton adaptés : absence de maladresse ou d'écart. ▪ Recours au métalangage disciplinaire. ▪ Courtoisie : respect (propos, posture, regard, gestuelle, ...) de la face et du territoire du récepteur (faux naïf, mais expert et évaluateur).
Intelligibilité	Densité de l'information	▪ Proportion acceptable (pour la compréhension) d'implicites.
	Organisation de l'information	▪ Organisation des contenus selon une structure explicative : - présentation de la réponse, affirmation à justifier ; - raisons fondant la réponse ; - phase conclusive paraphrasable en « donc ».
	Cohérence textuelle	▪ Segmentation en unités significatives par des marques verbales et non verbales. ▪ Anaphores adéquates. ▪ Connecteurs (éventuellement accompagnés de gestes) appropriés au rapport logique.
Pertinence	Adéquation à la thématique	▪ Adéquation de la réponse et de sa justification à la question/consigne.
	Adéquation du texte à son intention : prouver la validité d'une réponse en exposant les raisons qui la fondent	▪ Sélection pertinente de faits/informations, notions et procédures à mobiliser. ▪ Exactitude du métalangage utilisé, des connaissances énoncées, des informations rapportées. ▪ Ajustement aux réactions éventuelles du destinataire. ▪ Absence de contradiction et caractère complet de la justification.

Explicitation écrite de procédures

Description

Définition

Genre écrit ou oral relevant des domaines scolaire, social ou professionnel à dominante explicative ou descriptive. Il répond à un contrat symétrique d'information où un *je* place sa démarche « à distance » pour la communiquer à un *tu* désireux de la connaître.

Contrat de communication

Le contrat de communication implique une authentique intention d'« information » et un rapport symétrique entre l'émetteur et le destinataire. Le *je* occupe une position de savoir parce qu'il réalise (a réalisé) effectivement la tâche à expliciter. Le *tu* se trouve dans la position de « vouloir savoir » parce qu'il n'a pas encore - ou pas bien - réalisé la tâche ou souhaite enrichir ses connaissances sur des procédures.

Le contrat présuppose une importance accordée au critère d'intelligibilité, une réflexivité du *je* et le respect d'une certaine authenticité allant de pair avec la bienveillance du *tu* ne se posant pas en tant qu'évaluateur de la procédure⁸.

Évaluer la qualité de l'explicitation et non la pertinence de la procédure

Les procédures sont variables d'une tâche à l'autre et d'un individu à l'autre. Chacun a la liberté de mobiliser les procédures qu'il juge adéquates à la planification et à la réalisation de la tâche. **Il n'y a donc pas lieu d'évaluer la procédure en elle-même.** Le faire serait accepter l'idée d'une norme à priori⁹. L'important est plutôt que l'élève apprenne à avoir un regard évaluatif sur ses propres procédures au regard notamment de la qualité de réalisation de la tâche ou en comparaison avec d'autres procédures.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
Caractéristiques discursives	Caractéristiques textuelles	Caractéristiques linguistiques
- Énonciation généralement marquée - Structure discursive à dominante explicative (enchaînement logique) et/ou descriptive (plan temporel ou spatial).	- Organisation des contenus : - présentation de la tâche ; - explication/description des procédures utilisées et éléments contextuels (matériel, durée, ...) ;	Recours au métalangage disciplinaire (vocabulaire de spécialité).

Remarque : explicitation de procédure et modes d'emploi

À la différence des modes d'emploi ou des marches à suivre, l'explicitation de procédures n'a pas une visée d'instruction : le *je* ne cherche pas à « faire faire » au *tu* et celui-ci n'est pas en position de « devoir faire » selon un modèle proposé par le *je*.

8 L'évocation de lacunes, erreurs, manques de discernement, maladroresses, ... ne peut être sanctionnée. Au contraire, ces « repentirs » sont autant de marques d'authenticité qui valident la tâche. Conscient, cet autodiagnostic est susceptible de favoriser un progrès dans l'apprentissage.

9 « Les manières d'apprendre de l'élève (ses stratégies, ses méthodes, ses habitudes scolaires) appartiennent au registre des moyens. Autant une des fonctions sociales de l'école consiste à procéder à l'évaluation de résultats de l'apprentissage, autant elle doit sans doute éviter d'édicter des normes sur les moyens intellectuels mis en œuvre pour produire ces résultats (ASTOLFI, PETERFLVI et VÉRIN, 1991 ; MEIRIEU et DEVELAY, 1992) ». ROMAINVILLE M., « Conscience, métacognition, apprentissage : le cas des compétences méthodologiques » in *La conscience chez l'enfant et chez l'élève*, sous la direction de PONS Fr. et DOUDIN P. A., Québec, Presse de l'Université du Québec, 2007, pp.108-130.

GENRE	EXPLICITATION ÉCRITE DE PROCÉDURES POUR RÉALISER UNE TÂCHE	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat symétrique d'information où <i>je</i> place sa démarche « à distance » pour la communiquer à un <i>tu</i> désireux de la connaître.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Lisibilité	Graphique	Calligraphie (lisibilité de l'écriture) ou typographie (règles typographiques de base)  Zoom sur les ressources typographiques.
Recevabilité	Linguistique	Langue globalement correcte¹⁰: orthographe, ponctuation, syntaxe et lexique.
	Sociale	- Recours au métalangage disciplinaire. - Courtoisie : respect de la face et du territoire du récepteur y compris dans le soin porté à la production.
Intelligibilité	Densité de l'information	Proportion acceptable (pour la compréhension) d'implicites.
	Organisation de l'information	- Organisation des contenus selon une structure explicative et/ou descriptive : - présentation de la tâche/consigne ; - explication/description des procédures utilisées et éléments contextuels (matériel, durée, ...).
	Cohérence textuelle	- Segmentation en paragraphes - Anaphores adéquates⁹. - Connecteurs appropriés au rapport logique⁹.
Pertinence	Adéquation à la thématique	- Reformulation correcte de la tâche/consigne. - Adéquation de l'explicitation à la tâche effectivement réalisée.
	Adéquation du texte à son intention : mettre à distance sa démarche personnelle et la communiquer	- Exactitude du métalangage disciplinaire utilisé¹¹, des connaissances énoncées. - Explicitation complète et précise. - Présence de signes d'authenticité : énonciation marquée, référence à la situation concrète et particulière, renvoi à des traces matérielles (écrit intermédiaire, photos, ...). - Appréciation de la procédure au regard du résultat obtenu, du projet initial ou en comparaison avec d'autres procédures ; propositions éventuelles d'ajustements de la procédure.

¹⁰ On pourrait tolérer une petite marge d'erreur en fonction de la longueur du texte et du niveau des élèves afin de ne pas viser implicitement la perfection en sanctionnant la moindre erreur. On se limitera également aux erreurs caractérisées c'est-à-dire se référant à une règle clairement identifiable.

¹¹ Le recours au métalangage disciplinaire est variable selon les contextes et le type de connaissance convoqué. Certaines connaissances pourront être paraphrasées dans un langage courant alors que d'autres seront énoncées dans le langage spécifique de la discipline. Rien ne sert en effet de paraphraser une notion qu'une communauté scientifique a mis des années à peaufiner.

Explicitation orale de procédures

Description

Les caractéristiques sont identiques à celles de l'explicitation écrite si ce n'est que la présence physique du *tu* permet au *je* d'évaluer la réception du *tu* et d'ajuster si nécessaire son explicitation en fonction des signes non verbaux du *tu*. Le *tu* peut également relancer le *je* ou l'obliger à réajuster sa communication.

GRILLE D'ÉVALUATION [GRILLES EN FORMAT WORD](#)

GENRE	EXPLICITATION ORALE DE PROCÉDURES POUR RÉALISER UNE TÂCHE	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat symétrique d'information où <i>je</i> place sa démarche « à distance » pour la communiquer à un <i>tu</i> désireux de la connaître.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Audibilité		▪ Volume suffisant. ▪ Articulation suffisante. ▪ Débit adéquat.
Recevabilité	<i>Linguistique</i>	▪ Correction globale de la syntaxe de l'oral et du lexique : les incorrections sont peu nombreuses ou "réparées".
	<i>Sociale</i>	▪ Recours au métalangage disciplinaire. ▪ Courtoisie : respect de la face et du territoire du récepteur (propos, posture, gestuelle, regard, soin porté au support éventuel).
Intelligibilité	<i>Densité et clarté de l'information</i>	▪ Proportion acceptable (pour la compréhension) d'implicites. ▪ Réajustement en fonction de réactions verbales ou non verbales de l'interlocuteur (mimiques, regards, postures... de surprise, d'incompréhension, d'ennui, ...) : phrases peu denses, reformulations, répétitions, ...
	<i>Organisation de l'information</i>	▪ Organisation des contenus selon une structure explicative et/ou descriptive : - présentation de la tâche ; - explication/description des procédures utilisées et éléments contextuels (matériel, durée, ...).
	<i>Cohérence textuelle</i>	▪ Segmentation en unités significatives par des marques verbales et non verbales. ▪ Anaphores adéquates. ▪ Connecteurs (éventuellement accompagnés de gestes) appropriés au rapport logique.
Pertinence	<i>Adéquation à la thématique</i>	▪ Reformulation correcte de la tâche/consigne. ▪ Adéquation de l'explicitation à la tâche effectivement réalisée.
	<i>Adéquation du texte à son intention : mettre à distance sa démarche personnelle et la communiquer à un tu</i>	▪ Exactitude du métalangage disciplinaire utilisé¹², des connaissances énoncées. ▪ Explicitation complète et précise. ▪ Présence de signes d'authenticité : énonciation marquée, référence à la situation concrète et particulière, renvoi à des traces matérielles (écrit intermédiaire, photo, ...). ▪ Appréciation de la procédure au regard du résultat obtenu, du projet initial ou en comparaison avec d'autres procédures ; proposition éventuelle d'ajustement de la procédure...

¹² Le recours au métalangage disciplinaire est variable selon les contextes et le type de connaissance convoqué. Certaines connaissances pourront être paraphrasées dans un langage courant alors que d'autres seront énoncées dans le langage spécifique de la discipline. Rien ne sert en effet de paraphraser une notion qu'une communauté scientifique a mis des années à peaufiner.

Échange oral entre pairs sur une (des) procédure(s)

Description

Définition

Genre oral dialogal relevant des domaines scolaire, social ou professionnel à dominante explicative ou descriptive. Il répond à un contrat mutuel d'information sur des manières personnelles de réaliser une tâche identique.

Contrat de communication

L'échange oral de procédures implique une intention d'information mutuelle : sur une tâche en partage, le *je*, veut informer le *tu*, temporairement en position d'écoute et désireux de partager des connaissances. Le *tu*, une fois en position de parole, poursuit une visée similaire à celle du *je* tout en prenant en compte les propos du *je*.

Comme pour l'explicitation de procédure, le contrat présuppose une réflexivité du *je* et du *tu*, dans une bienveillance mutuelle, respectueuse du caractère personnel des procédures. L'échange peut en effet mener à un (dés)accord sur des procédures entre le *je* et le *tu*, mais tel n'est pas l'enjeu fondamental de l'échange à l'inverse d'une discussion ou d'une négociation

Évaluer la qualité de l'échange et des explicitations et non la pertinence des procédures

Il n'y a pas lieu d'évaluer les procédures en elles-mêmes ou d'élire la meilleure. L'échange amènera chaque sujet à porter un regard critique sur sa propre procédure et à prendre en compte la diversité.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES
■ énonciation ancrée dans la situation de communication et recourant éventuellement au discours rapporté de l'interlocuteur (reformulation : discours indirect, résumé, paraphrase) respect des règles de courtoisie, des tours et temps de parole ; ■ recours à des modalisateurs pour atténuer ou renforcer le point de vue ; ■ absence de déformation des propos de l'interlocuteur. ■ Structure discursive à dominante dialogale, explicative (enchaînement logique) et/ou descriptive (plan temporel, spatial ou comparaison).	■ Organisation du contenu sous la forme d'un dialogue où chacun invite l'autre à expliciter ses procédures (par exemple par des questions ouvertes, des reformulations, l'absence de jugement, ...).	■ recours au métalangage disciplinaire (vocabulaire de spécialité) ; ■ réajustement de l'information en fonction notamment des réactions non verbales (mimiques, regards, postures, ... de surprise, d'incompréhension, d'ennui, ...) et verbales (question demande d'explicitation, ...) de l'interlocuteur : phrases peu denses, reformulations, explicitation, ... ■ formules de prise en charge du discours de l'énonciateur (« à mon avis ») et du discours de l'interlocuteur (« selon toi »), des formules d'approbation, de désapprobation, de concession assurant l'articulation des interventions.

GENRE	ÉCHANGE ORAL ENTRE PAIRS SUR UNE (DES) PROCÉDURE(S)	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat mutuel d'information sur des manières personnelles de réaliser une tâche identique.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Audibilité		▪ Volume suffisant. ▪ Articulation suffisante. ▪ Débit adéquat.
Recevabilité	<i>Linguistique</i>	Indicateur non activé ¹³ .
	<i>Sociale</i>	▪ Registre adéquat, ton adapté. ▪ Recours au métalangage disciplinaire. ▪ Courtoisie : respect des tours et temps de parole, respect de la face et du territoire de l'interlocuteur (propos, posture, regard, gestuelle, ...).
Intelligibilité	<i>Densité et clarté de l'information</i>	▪ Proportion acceptable d'implicites. ▪ Réajustement en fonction de réactions non verbales (mimiques, regards, postures... de surprise, d'incompréhension, d'ennui, ...) ou verbales (question, demande d'explicitation) de l'interlocuteur : phrases peu denses, répétitions, reformulations, explicitation, ...
	<i>Organisation de l'information</i>	▪ Organisation des échanges sous la forme d'un dialogue où chacun invite l'autre à expliciter ses procédures (questions ouvertes, reformulation, ...).
	<i>Cohérence textuelle</i>	▪ Cohérence entre les interventions.
Pertinence	<i>Adéquation à la thématique</i>	▪ Adéquation de l'explicitation à la tâche effectivement réalisée.
	<i>Adéquation du texte à son intention : échange mutuel d'informations et mise à distance</i>	▪ Exactitude du métalangage disciplinaire utilisé¹⁴, des connaissances énoncées. ▪ Présence de signes d'authenticité : énonciation marquée, référence à la situation concrète et particulière, renvoi à des traces matérielles (écrit intermédiaire, photos, ...). ▪ Appréciation mutuelle des procédures dans une démarche comparative et propositions éventuelles d'ajustements.

¹³ Oral spontané avec des hésitations, des blancs, des ruptures de constructions, des phrases inachevées, ... à ne pas sanctionner dans ce contexte.

¹⁴ Le recours au métalangage disciplinaire est variable selon les contextes et le type de connaissance convoqué. Certaines connaissances pourront être paraphrasées dans un langage courant alors que d'autres seront énoncées dans le langage spécifique de la discipline. Rien ne sert en effet de paraphraser une notion qu'une communauté scientifique a mis des années à peaufiner.

UAA 1

Sélection d'informations référencées

Description

Définition

« Genre »¹⁵ écrit (ou multimédia selon le texte source) relevant du domaine scolaire ou personnel. Il répond à un contrat d'information par la conservation des fruits d'une navigation dans un texte en réponse à un projet (résoudre un problème, vérifier une information, répondre à une question).

Contrat de communication

Le *je* effectue une démarche à visée d'« information » : il veut conserver pour soi ou « faire savoir » au *tu* diverses informations sélectionnées à la suite d'une recherche sur un sujet. Dans le contexte scolaire, le *tu*, sauf s'il s'agit d'un pair dans le cadre d'un travail collaboratif, feint la naïveté alors qu'il est en position d'autorité et d'expertise.

Comme pour la justification scolaire, le contrat présuppose une attention particulière aux critères de lisibilité et de pertinence (sélection complète et adéquate des informations à l'objet de la recherche).

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
- Énonciation énonciation non ancrée dans la situation de communication - source des informations référencée.	- Organisation des contenus : - extrait(s) localisé(s) du texte référencé, reproduit/conservé dans sa forme originale (ou proche) avec traces explicites de la sélection de l'information.	Dimensions linguistique et typographique : conventions de référencement des sources

GRILLE D'ÉVALUATION [GRILLES EN FORMAT WORD](#)

GENRE	SÉLECTION D'INFORMATIONS RÉFÉRENCÉES	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat d'information par la conservation des fruits d'une navigation dans un texte en réponse à un projet de recherche.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Lisibilité/audibilité		Lisibilité/audibilité de la reproduction/enregistrement de la sélection.
Recevabilité	<i>Sociale</i>	Respect des conventions de référencement de la source.
Intelligibilité	<i>Densité de l'information</i>	- Information isolée¹⁶. - Sélection autosuffisante¹⁷.
	<i>Organisation de l'information</i>	- Organisation des contenus. - Extrait(s) localisé(s) du texte référencé reproduit/conservé dans sa forme originale (ou proche) avec traces explicites de la sélection de l'information.

¹⁵ On ne peut le qualifier totalement de genre discursif puisqu'il est destiné à un traitement ultérieur : mémorisation, résumé, ... C'est une production dont les qualités doivent permettre une réutilisation facile et correcte, souvent par le « scripteur » lui-même.

¹⁶ L'élève a évité de tout sélectionner.

¹⁷ L'information sélectionnée est compréhensible sans devoir recourir au contexte non sélectionné.

Pertinence	<i>Adéquation à la thématique/consigne</i>	Adéquation de la sélection des informations à la consigne de recherche : informations adéquates et complètes.
	<i>Adéquation du texte à son intention : (s') informer et conserver une sélection d'informations</i>	- Fidélité au texte source dans : - la sélection des informations : absence de déformation, marques éventuelles de segmentation (extraits) ; - le référencement : référence correcte.

Corpus organisé de textes référencés

Description

Définition

Genre écrit ou multimédia relevant des domaines scolaire, social ou professionnel, à dominante descriptive, rassemblant divers textes résultant d'une recherche et comportant chacun une trace de la sélection des informations. Il répond à un contrat asymétrique d'information à l'intention d'un *tu* voulant faire l'économie de la recherche sur un sujet.

Contrat de communication

Le *je*, veut « faire savoir » au *tu* diverses informations sélectionnées à la suite d'une recherche, tout en le dispensant d'effectuer cette recherche.

Le contrat présuppose

- la fiabilité des sources,
- l'adéquation de la sélection des textes et des informations à l'objet de la recherche,
- le respect de la fidélité dans la reproduction des informations sélectionnées,
- une recherche d'intelligibilité pour le destinataire sera assurée par l'organisation thématique du portefeuille et sa traduction en une table des matières ou sommaire.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
- Énonciation : - sources des textes reproduits référencées ; - énonciation non ancrée dans la situation de communication et homogène pour le sommaire.	- Structure discursive à dominante descriptive - Organisation des contenus : - page de couverture avec titre (objet de la recherche) ; - suite organisée de textes référencés reproduits dans leur forme originale avec trace explicite des informations sélectionnées (2^e degré).	- Dimensions linguistique et typographique : - conventions de pagination et de référencement des sources, - conventions du sommaire (liste hiérarchisée, formulation homogène).

Remarque

Le portefeuille de document peut également dans certains contextes être conçu comme un genre d'écrit intermédiaire préparatoire à une tâche ultérieure de traitement de l'information, à un autre genre discursif (réponse synthétique, exposé oral de synthèse, ...).

GENRE	CORPUS (PAPIER ET/OU NUMÉRIQUE) ORGANISÉ DE TEXTES RÉFÉRENCÉS	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat asymétrique d'information à l'intention d'un <i>tu</i> voulant faire l'économie de la recherche sur un sujet.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Lisibilité/audibilité		▪ Lisibilité/audibilité des textes reproduits, du sommaire, ... ▪ Typographie : respect des règles typographiques de base.
Recevabilité	<i>Linguistique</i>	▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique pour la page de titre, le(s) titre(s) des textes, le sommaire.
	<i>Sociale</i>	▪ Énonciation non ancrée dans la situation de communication. ▪ Respect des conventions de référencement des sources. ▪ Respect des conventions du  sommaire : forme de liste hiérarchisée.
Intelligibilité	<i>Densité des informations</i>	▪ Information isolée¹⁸. ▪ Sélection autosuffisante¹⁹.
	<i>Organisation des informations</i>	▪ Organisation des contenus selon une structure descriptive : - page de couverture avec titre (sujet de la recherche) ; - sommaire ; - suite de textes reproduits, titrés et référencés avec traces explicite de la sélection des informations.
Pertinence	<i>Adéquation à la thématique/consigne</i>	▪ Adéquation de la sélection des textes et des informations à l'objet de la recherche : informations adéquates, complètes et variées²⁰.
	<i>Adéquation du texte à son intention : informer sur un sujet</i>	▪ Ordre de classement des documents non aléatoire, mais significatif. ▪ Fiabilité des sources : - mention ou non des sources : éditeur du site et des auteurs des textes ; - degré d'expertise et statut de l'éditeur et de l'auteur²¹ ; - degré d'actualité/obsolescence de l'information²². ▪ Fidélité aux textes sources dans : - la reproduction des textes ; - la sélection des informations : absence de déformation, marques éventuelles de segmentation (extraits) ; - le référencement : références correctes.

¹⁸ L'élève a évité de tout sélectionner.

¹⁹ L'information sélectionnée est compréhensible sans devoir recourir au contexte non sélectionné.

²⁰ La variété des sources d'information (en fonction de la consigne) peut dépendre :

- des supports consultés (au moins un texte écrit imprimé, un multimédia et un hypermédia) ;
- du degré d'actualité des textes ;
- du degré d'expertise des auteurs : expert, témoin... ;
- des contextes de diffusion : vulgarisation, professionnel, scientifique, administratif, commercial.

²¹ Indices possibles : éditeur identifiable et contactable, sources des textes clairement identifiées, information originale ou simple reprise (plus ou moins fidèle) d'une autre source, degrés d'expertise et d'indépendance de l'éditeur et des auteurs vérifiables, information protégée par un copyright, correction de la langue, ... Ces indices ne se situent pas seulement dans le texte, mais aussi dans son environnement (bibliographie, paratexte, URL, plan du site, liens hypertextuels, ...).

²² Site complet ou en construction, date de mise à jour, indication de date des textes, validité des liens (contrôle périodique)...

UAA 2

Réduction de texte

Description

Définition

Genre écrit relevant du domaine scolaire ou personnel à structure dominante identique à celle du texte source. Il répond à un contrat asymétrique d'information à l'intention d'un *tu* voulant faire l'économie de la lecture du texte source. À la différence du résumé, la réduction ne contraint pas à une reformulation personnelle, mais à une simple articulation cohérente des informations sélectionnées par effacement.

Intention et contrat de communication

*Le contrat de communication implique une visée d'« information » rapide :
le je veut « faire savoir » au tu des informations essentielles d'un texte tout en le dispensant de s'y référer.*

Le contrat présuppose le respect de la fidélité (exactitude) dans le traitement de l'information.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
▪ Énonciation : - énonciation du texte source. ▪ Structure discursive : - en fonction de la structure du texte source.	▪ Organisation des contenus : - respect de l'organisation du texte source. ▪ Cohérence textuelle : - formulation des articulations, des transitions entre les informations sélectionnées.	▪ Dimensions linguistique et typographique : - système temporel du texte source ; - conventions typographiques et de mise en page : titres, énumérations, références biblio/sitographiques, pagination, conventions de référencement des sources.

Remarque

La réduction de texte peut également être un texte destiné à soi pour un usage ultérieur.

GENRE	RÉDUCTION DE TEXTE	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat asymétrique d'information à l'intention d'un <i>tu</i> voulant faire l'économie de la lecture du texte source.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Lisibilité		Calligraphie (lisibilité de l'écriture) ou typographie (respect des règles typographiques de base)  Zoom sur les ressources typographiques.
Recevabilité	<i>Linguistique</i>	- Correction de l'orthographe et de la ponctuation. - Correction de la syntaxe.
	<i>Sociale</i>	Énonciation analogue à celle du texte source.
Intelligibilité	<i>Densité des informations</i>	Proportion acceptable d'implicites: compréhension aisée pour qui n'a pas lu les informations sources.
	<i>Organisation de l'information</i>	Respect de l'organisation du texte source.
	<i>Cohérence textuelle</i>	- Présence d'anaphores et de connecteurs adéquats dans la textualisation. - Segmentation éventuelle.
Pertinence	<i>Adéquation du texte à son intention : informer rapidement</i>	- Adéquation de la sélection des informations au contenu du texte et aux contraintes de longueur. - Fidélité au texte source dans : - la reproduction des informations sélectionnées du texte source et l'expression de leur articulation ; - le référencement du texte : références correctes.

Résumé²³ sous la forme d'un sommaire, d'une notice, d'un chapeau, d'un résumé introductif d'un article (d'encyclopédie)

Description

Définition

Genre écrit relevant des domaines scolaire, social ou professionnel, à dominante descriptive/explicative. Il répond à un contrat asymétrique d'information à l'intention d'un *tu* voulant faire l'économie de la lecture du texte source. L'impératif de brièveté impose un format contraint et toujours réduit. Selon les sous-genres, le texte source peut être présent (sommaire, chapeau informatif, résumé introductif d'un article, ...) ou être absent (notice, ...). À la différence de la réduction de texte, le résumé implique une reformulation des informations.

²³ Le résumé est un cas particulier de paraphrase sélective. Il consiste, en fonction d'un objectif, à :

- extraire d'un texte les informations essentielles (ou jugées telles) et les relations qu'elles entretiennent, cela en fonction de contraintes de taille plus ou moins fortes,
- (re)-formuler ces informations de manière à aboutir à un nouveau texte cohérent.

(FAYOL M., *Le résumé : un bilan provisoire de recherches en psychologie cognitive*, Université de Metz, 1990).

Contrat de communication

Le contrat de communication implique une visée d'« information » rapide : le *je* veut « faire savoir » au *tu* des informations essentielles d'un texte tout en le dispensant de s'y référer

Le contrat présuppose le respect de la fidélité (exactitude) et de la neutralité (objectivité) dans le traitement de l'information. L'impératif de brièveté n'est pas toujours aisé de combiner à celui d'intelligibilité pour le destinataire (réduction des implicites).

N.B. Le résumé peut également être un texte destiné à soi pour un usage ultérieur (mémorisation, archivage, ...).

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
■ Énonciation : - énonciation non ancrée dans la situation de communication et maintien du système énonciatif - marques éventuelles du discours d'autrui (discours indirect, citation)²⁴. ■ Structure discursive en fonction de la structure du texte source et/ou du genre de résumé.	■ Organisation des contenus : - celle-ci respecte l'organisation du texte source (ordre des informations) et/ou dépend de l'organisation type des sous-genres de résumé (sommaire, résumé introductif d'un article d'encyclopédie...).	■ Dimensions linguistique et typographique : - recours à des procédés de condensation : ponctuation ; mots-clés ; termes génériques ou hyperonymes ; réduction nominale, infinitive ;... - système temporel du texte source ; - lexique accessible, mais ne sacrifiant pas la précision ; - conventions typographiques pour importer le discours d'autrui, conventions de référencement.

²⁴ L'importation du discours d'autrui est rare dans les résumés introduisant un ensemble textuel plus vaste (sommaire, résumé introductif, ...).

LE SOMMAIRE	LE CHAPEAU	LA NOTICE (BIOGRAPHIQUE, DESCRIPTIVE OU EXPLICATIVE ²⁵)	LE RÉSUMÉ INTRODUCTIF D'UN ARTICLE (D'ENCYCLOPÉDIE EN LIGNE...)
C'est un résumé très condensé à dominante descriptive d'un ensemble textuel plus vaste qui le suit²⁶. Il réduit chaque partie et sous-partie à un énoncé généralisant. Il le hiérarchise sous la forme de liste organisée. Il répond à un contrat d'information rapide et d'instruction en permettant de diriger rapidement le lecteur dans le texte source.	C'est un résumé très condensé à dominante descriptive, explicative (voire narrative) d'un article de presse. Il répond à un contrat d'information rapide, mais aussi d'incitation à lire l'article qui le suit. Il se présente dans une typographie spécifique (gras, italique, taille supérieure, ...).	C'est un résumé à dominante explicative ou descriptive. Elle répond à un contrat d'information rapide.	C'est un genre de résumé à dominante descriptive qui précède le corps de l'article (voire aussi son sommaire). Il répond à un contrat d'information d'un lecteur pressé désireux d'avoir une approche globale du sujet. Il est composé d'un titre apparaissant dans la première phrase du résumé qui doit définir le sujet et le contexte. Le reste du texte est une sorte de « digest » des points essentiels de l'article, un condensé autonome du sujet.

²⁵ On écarte du genre les notices d'emploi, de montage, ... qui ont une visée d'instruction ainsi que les notices entendues comme préface d'un ouvrage.

²⁶ Si le texte original comprend des titres et sous-titres, penser à les gommer.

Réponse écrite synthétique à une (ou plusieurs) question(s) au départ d'un portefeuille de textes

Description

Définition

Genre écrit relevant des domaines scolaire, social ou professionnel à dominante descriptive/explicative. Il répond à un contrat asymétrique d'information d'un *tu* désireux de trouver des réponses à un questionnement sans recourir aux sources.

Contrat de communication

Le *je* transmet au *tu* des informations essentielles tout en le dispensant de se référer à un ensemble de textes. Le *je* est en position de médiateur de savoir et le *tu* en position de réceptionner rapidement le savoir. Le caractère orienté de la synthèse implique la sélection des seules informations fiables et pertinentes au questionnement initial.

Le contrat présuppose le respect de la fidélité aux sources et de la neutralité dans le traitement des informations retenues. Le format court contraint et réduit une sélection des informations pour répondre à une question²⁷, il n'est pas toujours aisé de combiner l'intelligibilité pour le destinataire (réduction des implicites).

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
▪ Énonciation - énonciation non ancrée dans la situation de communication et marques des discours d'autrui pour respecter le principe de fidélité. Le système temporel est articulé à celui de la question.	▪ Structure discursive à dominante explicative ou descriptive (en fonction notamment du questionnement initial : introduction/ conclusion précisant et contextualisant l'orientation de la réponse.	▪ Dimensions linguistique et typographique : - procédés de condensation : ponctuation ; mots-clés ; hyperonymes ; réduction nominale, infinitive, ... - procédés pour importer le discours d'autrui directement en l'empruntant (extrait, citation) ou indirectement en le reformulant (discours indirect, résumé, paraphrase) ; - explicitation des termes spécialisés censés être inconnus du destinataire ; - conventions typographiques pour importer le discours d'autrui et référencer les sources en note de bas de page ou dans une bibliographie.

²⁷ Produire un texte écrit qui soit plus court que le matériau donné au départ et qui permettrait à un lecteur pressé de s'appropriier l'essentiel du contenu de ce matériau sans devoir s'y référer personnellement.

Exposé oral de synthèse avec support de communication au départ d'un portefeuille de textes

Description

Définition

Genre oral public monologal relevant du domaine scolaire, social ou professionnel à dominante descriptive et/ou explicative. Il répond à un contrat asymétrique d'information rapide d'un ou plusieurs tiers n'ayant pas accès aux sources d'informations.

Contrat de communication

Le contrat de communication implique une visée d'« information » rapide : le *je*, veut transmettre au *tu* des informations essentielles, tout en le dispensant de se référer à un ensemble de textes. Le *je* adopte en parlant une position de médiateur de savoir, d'expert. Le *tu* écoute, veut savoir rapidement. Comme pour la réponse écrite synthétique le caractère orienté de l'exposé implique la sélection des seules informations fiables et pertinentes au questionnement initial.

Le contrat présuppose le respect de la fidélité aux sources et de la neutralité dans le traitement des informations retenues. L'impératif de brièveté impose un format limité en durée qu'il n'est pas toujours aisé de combiner à celui d'une recherche d'intelligibilité pour le destinataire (réduction des implicites).

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
- Énonciation - énonciation ancrée dans la situation, mais non ancrée pour les propos importés ; - marques des discours d'autrui pour respecter le principe de fidélité. - Structure discursive à dominante explicative ou descriptive (en fonction notamment du questionnement initial).	- Organisation des contenus : - ouverture (introduction rappelant le questionnement initial, voire annonce du fil conducteur de l'exposé) ; - réponse globale (au début ou en conclusion) ; - développement selon une structure générale descriptive ou explicative ; - clôture (conclusion, remerciements à l'auditoire).	- Dimensions linguistiques et matérielles - impression d'une parole spontanée (absence de lecture de l'aide-mémoire ou du support de communication ou de récitation mécanique) ; - moyens paraverbaux favorisant l'audibilité et la recevabilité ; - ajustement aux réactions non verbales de l'auditoire (mimiques, regards, postures, ... de surprise, d'incompréhension, d'ennui, ...) : phrases peu denses, reformulations, répétitions, explicitation des termes spécialisés censés être inconnus du destinataire ; - marques de segmentation non verbales (pauses, gestes structurants) et verbales de l'exposé ; - procédés pour importer dans l'exposé ou dans le support de communication le discours d'autrui directement en l'empruntant/le reproduisant (extrait, citation) ou indirectement en le reformulant (discours indirect, résumé, paraphrase) ;

		- recours au support multimédia dans une logique de complémentarité avec le propos.
--	--	---

UAA 3 Avis argumenté relatif à un choix, une expérience, à un autre avis...

Si l'expérience est culturelle, le programme propose de recourir au genre du récit d'expérience culturelle avec appréciation motivée. Cf. UAA6

Avis personnel argumenté sur le web

Description

Définition

Genre écrit d'opinion relevant des domaines scolaire, social ou professionnel à dominante argumentative. Il répond à un contrat symétrique de réponse à une sollicitation de jugement à propos d'une situation, d'un événement réellement vécu, ...

Contrat de communication

La sollicitation à laquelle le *je* répond est double :

- sollicitation initiale d'un *tu* identifiable (site d'échanges d'expériences partagées, demande d'appréciation d'un prestataire, ...) qui invite explicitement le *je* à apprécier l'expérience ;
- sollicitation d'un *tu* anonyme et virtuel désireux de connaître l'appréciation du *je* et susceptible de réagir à l'appréciation du *je*.

Ni le *je*, ni le *tu* ne sont en position d'autorité : le *je* a la liberté ou non de répondre à la sollicitation initiale, le *tu* n'est pas dans l'obligation d'adhérer au point de vue du *je*.

Lettre de demande

DESCRIPTION

Définition

Genre écrit épistolaire relevant du domaine scolaire, social ou professionnel à dominante argumentative. Il répond à un contrat asymétrique de sollicitation d'un *je* qui veut convaincre un *tu* de répondre positivement à sa requête.

Contrat de communication

Le *je*, en position d'infériorité vis-à-vis du *tu*, veut convaincre le *tu* de répondre positivement à sa requête. Le *je* doit étayer sa demande pour convaincre le *tu* de la légitimité et du bienfondé de celle-ci, voire de l'intérêt d'y répondre. Le *tu* est en position de « devoir répondre » (de manière positive ou négative) à la sollicitation.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
▪ Énonciation : - énonciation ancrée dans la situation de communication. Le caractère asymétrique de la relation nécessite une certaine distanciation caractérisée par le respect des règles de courtoisie et le recours à des modalisateurs pour atténuer la demande - Structure discursive à dominante argumentative avec une séquence descriptive ou narrative pour contextualiser la demande.	▪ Organisation des contenus : - composantes de la lettre ; - introduction précisant et contextualisant la demande ; - argumentation étayant la demande.	▪ Procédés pour développer l'argumentation et arguments : - raisonnements de type illustration, comparaison, cause-conséquence ou calcul (égalité, réciprocité, transativité, ...) ; - arguments de connaissance (censés s'imposer à tous les sujets argumentants) et/ou reposant sur des valeurs morales (solidarité, ...), pragmatiques (l'utile, le préférable, l'efficace, ...) ou affectives (les bons sentiments, ...). ▪ Mise en page type (silhouette) de la lettre.

Courriel de demande

Description

Les caractéristiques sont identiques à celle de la lettre si ce n'est que certaines composantes de la lettre sont prises en charge automatiquement par le logiciel de messagerie (adresse électronique de l'émetteur et du destinataire, date et heure de l'envoi) et que le scripteur se voit obligé de préciser l'objet dans un champ spécifique. Le courriel propose trois niveaux de destinataires : les destinataires principaux, les destinataires en copie carbone « Cc », les destinataires en copie carbone invisible « Cci » ou « Bcc ».

Cette gestion automatisée ne dispense toutefois pas le *je* de préciser ses coordonnées et de suivre un tant soit peu la silhouette de la lettre écrite.

Comme dans tout écrit numérique, le demandeur peut jouer sur certaines fonctionnalités bureautiques : jeux typographiques, insertion d'un lien hypertexte, fichier joint qui permettent de développer en « profondeur » le contenu.

Avis argumenté en réaction à une (plusieurs) opinions (relatif à des questions sociétales, culturelles, morales...)

Réponse à un courrier des lecteurs

Description

Définition

Genre d'écrit d'opinion à dominante argumentative relevant du domaine médiatique. Il répond à un contrat symétrique d'expression d'un *je* qui veut convaincre le lectorat de trancher en sa faveur dans le débat sur une question.

Contrat de communication

Sur une question commune en débat et un positionnement préalable d'un *tu*, le *je*, qui n'est pas en relation d'autorité, exprime son point de vue. Par le caractère public et médiatisé du genre, le *je* s'adresse aussi et surtout à un autre *tu* anonyme et virtuel (le lectorat) libre d'opiner ou non. Le *je* doit donc convaincre ce *tu* virtuel de trancher en sa faveur dans le débat sur une question.

Enfin, le *je* aura également comme visée de convaincre l'éditeur, en position d'autorité, de publier ou non son texte en fonction de l'intérêt présumé du lectorat, de la ligne éditoriale du média...

Le format attendu est le plus souvent limité par l'éditeur (nombre de signes ou de mots). Le contenu est contraint par des conditions de publication pouvant être précisées (charte éditoriale, ...) sans compter le respect de la loi (agissements interdits : racisme, xénophobie, discrimination et négationnisme, calomnie, diffamation, insulte, menace, usurpation d'identité, violation des droits à la propriété intellectuelle, ...). Le texte sera dactylographié et envoyé par voie électronique (courriel ou rubrique du média) éventuellement accompagné d'une demande d'insertion.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
▪ Énonciation - ancrée dans la situation de communication et recourant au discours rapporté (questionnement, position à laquelle on réagit, ...) - le caractère public et durable de la communication ainsi que la « signature » de l'énonciateur engageant sa responsabilité nécessitent le respect des règles de courtoisie et de la législation.	▪ Organisation du contenu : - introduction rappelant la thématique en questionnement, contextualisant l'opinion à laquelle on réagit ; - éléments d'accord et de désaccord précisés et développés par une contre-argumentation ; - conclusion éventuelle pouvant inviter le <i>tu</i> à réviser sa position ou le lecteur à trancher en faveur du <i>je</i>. ▪ Structure discursive à dominante argumentative. ▪ Procédés pour développer l'argumentation et arguments : - raisonnements par opposition par la voie de la concession, avec une réfutation partielle ; - de la réfutation : contester la valeur de la thèse et/ou des arguments adverses (déclarer la thèse adverse dépassée ou y déceler des contradictions, opposer une exception ou un contreexemple, pousser un raisonnement à l'absurde, ...) ; - arguments de connaissance (censés s'imposer à tous les sujets argumentants) et/ou reposants sur des valeurs morales (justice/injustice, ...), pragmatiques (l'utile, le préférable, l'efficace, ...) ou affectives (les bons sentiments, le désirable, ...).	Ressources linguistiques liées à la contre-argumentation.

GENRE	RÉPONSE À UN COURRIER DES LECTEURS	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat symétrique d'expression d'un <i>je</i> qui veut convaincre le lectorat de trancher en sa faveur dans le débat sur une question.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Lisibilité	<i>Typographique</i>	Typographie : respect des règles typographiques de base.
Recevabilité	<i>Linguistique</i>	- Correction de l'orthographe²⁸ et de la ponctuation. - Correction de la syntaxe et du lexique.
	<i>Sociale</i>	- Énonciation ancrée dans la situation de communication. - Registre adéquat, ton adapté. - Courtoisie : respect de la face et du territoire du destinataire et du lectorat. - Respect de la législation et de la charte éditoriale éventuelle du média.
Intelligibilité	<i>Densité des informations</i>	Proportion acceptable d'implicites : compréhension non couteuse pour qui n'a pas eu connaissance directe de l'opinion à laquelle le <i>je</i> réagit.
	<i>Organisation des contenus</i>	- Organisation des informations selon une structure argumentative (précédée d'une séquence descriptive) : - introduction : rappel de la thématique en questionnement, contextualisation (auteur, cadre spatiotemporel) de l'opinion à laquelle on réagit ; - éléments d'accord et de désaccord ; - conclusion éventuelle invitant le <i>tu</i> à réviser sa position ou le lecteur à trancher en faveur du <i>je</i>.
	<i>Cohérence textuelle</i>	- Segmentation en paragraphes. - Connecteurs appropriés au rapport logique. - Anaphores adéquates.
Pertinence	<i>Adéquation à la thématique et au contexte de diffusion</i>	- Respect du format imposé : nombre de mots. - Fidélité de la reformulation des propos d'autrui. - Thèse adéquate à la thèse adverse et à la question en débat. - Arguments adaptés à la thèse (contre-argumentation).
	<i>Adéquation du texte à son intention : convaincre le lectorat de trancher en faveur du je</i>	- Développement de la contre-argumentation : Procédés par opposition par la voie de la concession ou de la réfutation. - Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.

²⁸ Ce genre nécessiterait une orthographe la plus correcte possible.

Réponse à une opinion postée sur un forum

Description

Définition

Genre d'écrit d'opinion à dominante argumentative du Web social. Il répond à un contrat d'expression d'un *je*, anonyme ou non, qui veut convaincre un *tu*, anonyme ou non, de changer son point de vue sur la question. Au-delà du *tu*, le *je* cherche à convaincre les utilisateurs présents ou virtuels du forum de trancher en sa faveur dans le débat. À la différence du courrier des lecteurs, le *je* peut s'attendre à une réaction du *tu* particulier ou d'un autre *tu* virtuel.

Contrat de communication

À la différence de la réponse au courrier des lecteurs, le *je* :

- peut préserver son anonymat (pseudo, avatar) ou non (certains forums ont une section « profil » que les utilisateurs peuvent remplir pour se présenter et qu'ils peuvent consulter pour mieux connaître les autres participants) ;
- peut s'attendre à une réaction du *tu* ou de tout autre utilisateur du forum (participants présents et futurs au forum, voire modérateur). On se rapproche ici d'une discussion orale par écrit comme le souligne le terme « fil de discussion » ;
- peut s'attendre à une évaluation quantitative (nombre de fois que le message du *je* aura été lu et/ou aura suscité une réaction) ou qualitative (vote des participants, ...) ;
- peut s'attendre à une réutilisation non contrôlable de ses propos dans le temps et l'espace mondialisé du Web ;
- ne doit pas convaincre un tiers « administrateur/modérateur » d'accepter son texte, mais simplement respecter les conditions éventuelles d'utilisation et implicitement celles de la loi ;
- n'est pas vraiment restreint par un format imposé.

Le média

Un forum de discussion est un espace de discussion asynchrone²⁹ (différé), adressé (destinataire identifié) et persistant³⁰ (archivage et possibilité de lecture/envoi à d'autres destinataires). Les forums peuvent être publics (accessibles à tous les internautes) ou privés (seuls les membres inscrits peuvent consulter et enrichir de leurs interventions, ce qui assure une certaine confidentialité). L'ensemble des discussions est généralement visible par les participants et, éventuellement, par tous les internautes.

Beaucoup de forums exigent l'acceptation d'une charte avant toute participation. L'administrateur ou le modérateur veille au respect de la charte, limite des tensions éventuelles entre participants ou peut relancer des discussions.

Les participants y publient des messages et répondent à ceux des autres, ce qui forme des fils de discussion. Les messages sont généralement présentés sous une forme chronologique (selon leur ordre de publication dans le temps) ou hiérarchique (chaque message est rattaché au message antérieur auquel il répond). Tous ces fils de discussion sont souvent regroupés en thématiques, un même forum pouvant accueillir plusieurs thématiques.

²⁹ À la différence des sites de discussion synchrone ou de clavardage (messagerie instantanée).

³⁰ Dans certains forums à inscription, les messages sont modifiables à postériori par leurs auteurs.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
▪ Énonciation : - ancrée dans la situation de communication et recourant au discours rapporté (questionnement, position à laquelle on réagit, ...) ; - le caractère public et durable de la communication ainsi que la « signature » de l'énonciateur engageant sa responsabilité nécessitent le respect des règles de courtoisie et de la législation.	▪ Organisation du contenu : - introduction rappelant la thématique en questionnement, contextualisant l'opinion à laquelle on réagit ; - éléments d'accord et de désaccord précisés et développés par une contre-argumentation ; - conclusion éventuelle pouvant inviter le <i>tu</i> à réviser sa position ou le lecteur à trancher en faveur du <i>je</i>. ▪ Structure discursive à dominante argumentative. ▪ Procédés pour développer l'argumentation et arguments : - raisonnements par opposition par la voie de la concession, avec une réfutation partielle ; - de la réfutation : contester la valeur de la thèse et/ou des arguments adverses (déclarer la thèse adverse dépassée ou y déceler des contradictions, opposer une exception ou un contreexemple, pousser un raisonnement à l'absurde, ...) ; - arguments de connaissance (censés s'imposer à tous les sujets argumentants) et/ou reposants sur des valeurs morales (justice/injustice, ...), pragmatiques (l'utile, le préférable, l'efficace, ...) ou affectives (les bons sentiments, le désirable, ...).	Ressources linguistiques liées à la contre-argumentation.

GENRE	RÉPONSE À UNE OPINION POSTÉE SUR UN FORUM	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat d'expression d'un <i>je</i> , anonyme ou non, qui veut convaincre un <i>tu</i> , anonyme ou non, de changer son point de vue sur la question. Au-delà du <i>tu</i> , le <i>je</i> cherche à convaincre les utilisateurs présents ou virtuels du forum de trancher en sa faveur dans le débat.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Lisibilité	<i>Typographique</i>	Typographie : respect des règles typographiques de base  Zoom sur les ressources typographiques.
Recevabilité	<i>Linguistique</i>	- Correction de l'orthographe³¹ et de la ponctuation. - Correction de la syntaxe et du lexique.
	<i>Sociale</i>	- Énonciation ancrée dans la situation de communication (<i>je-tu</i> ; marques expressives ; ...). - Registre et ton adaptés. - Courtoisie : respect de la face et du territoire du destinataire et de tout utilisateur virtuel. - Respect de la législation et de la réglementation éventuelle du forum.
Intelligibilité	<i>Densité des informations</i>	Proportion acceptable d'implicites³².
	<i>Organisation des contenus</i>	- Organisation des informations selon une structure argumentative et dialogale : - éléments d'accord et de désaccord (contre-argumentation) ; - conclusion éventuelle invitant le <i>tu</i> à répondre ou à réviser sa position.
	<i>Cohérence textuelle</i>	- Connecteurs appropriés au rapport logique. - Anaphores adéquates.
Pertinence	<i>Adéquation à la thématique et au contexte de diffusion</i>	- Thèse liée à une intervention précédente et/ou à la question en débat. - Arguments adaptés à la thèse (contre-argumentation).
	<i>Adéquation du texte à son intention : convaincre le <i>tu</i> de changer de point de vue et l'internaute de trancher en faveur du <i>je</i></i>	- Développement de la contre-argumentation : - procédés par opposition par la voie de la concession ou de la réfutation ; - possibilité d'illustration par l'insertion de liens hypertextes ou de fichiers. - Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.

³¹ Il n'est pas rare dans certains types de forum que les propos du *je* puissent être disqualifiés au nom d'erreurs orthographiques.

³² Les propriétés technologiques prennent en charge de manière automatique une partie des informations contextuelles : identité déclarée du scripteur, date, heure, citation automatique du message auquel on répond dans son propre message.

Réclamation argumentée dans une relation asymétrique

Courriel de réclamation

Description

Définition

Genre d'écrit épistolaire. Il répond à un contrat asymétrique de demande de réparation du *je* à un *tu* (ou à un tiers médiateur) dans le cadre d'une confrontation entre le *je* et le *tu*.

Pour le courriel de réclamation, certaines composantes de la lettre sont prises en charge automatiquement par le logiciel de messagerie (adresse électronique de l'émetteur et du destinataire, date et heure de l'envoi) et que le scripteur se voit obligé de préciser l'objet dans un champ spécifique. Le courriel propose trois niveaux de destinataires : les destinataires principaux, les destinataires en copie carbone « Cc », les destinataires en copie carbone invisible « Cci » ou « Bcc ».

Contrat de communication

Le *je* n'est pas en position de supériorité, mais bien d'infériorité face au *tu* (administration, employeur, entreprise...), entité collective ayant pouvoir d'exécution. Le *je* devra prouver la crédibilité et la légitimité de sa position (victime en droit d'exiger une réparation) en référence à un tiers objet censé être partagé par les deux partenaires et faire autorité (contrat, engagement, règlement, ...).

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
- Énonciation - énonciation ancrée dans la situation de communication et pouvant recourir aux informations ou propos rapportés (contrat initial, propos précédemment échangés, ...). - Le caractère asymétrique de la relation nécessite le respect des règles de courtoisie et le recours éventuel à des modalisateurs	- Organisation des contenus : - Composantes du courriel administratif ; - introduction contextualisant les faits (description de la situation) et les questionnant (pour donner au <i>tu</i> une raison de discuter du propos) ; - justification : évaluation négative de la situation par le sujet qui en est la victime ; - demande de réparation adressée à l'instance ayant pouvoir de réparation ; - pièces justificatives (photos, contrat, ...) éventuelles. - Structure discursive à dominante argumentative avec une séquence descriptive pour le rappel du contexte et des faits. - Procédés argumentatifs et arguments : - raisonnements de type comparaison/évaluation/opposition montrant en quoi le contrat initial (ce qui était attendu/promis, exigé) n'a pas été respecté ; - arguments de connaissance (normes, codes censés être partagés) et éventuellement - arguments fondés sur des valeurs morales (justice/injustice...), pragmatiques (le	- Ressources linguistiques liées à la contre-argumentation. - Silhouette de la lettre administrative.

	préférable, l'efficace, ...) ou affectives (le désirable, la menace...).	
--	---	--

UAA 4 Avis oral argumenté (relatif à un choix, une expérience, à un autre avis...)

Description

Définition

Genre oral d'opinion relevant des domaines scolaire, social ou professionnel à dominante argumentative. Il répond à un contrat symétrique d'un *tu* désireux de connaître l'appréciation du *je* sur une expérience partagée ou non.

Contrat de communication

Le *je* répond à la sollicitation d'un *tu* désireux de connaître l'appréciation du *je* sur une expérience partagée ou non. La relation est symétrique dans la mesure où le *tu* n'est pas dans l'obligation d'adhérer au point de vue du *je* qu'il sollicite simplement.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
- Énonciation : - énonciation ancrée dans la situation de communication (modalisateurs, termes évaluatifs, marques expressives pour souligner la prise de position). - Structure discursive à dominante argumentative avec, si l'expérience n'est pas partagée, une séquence descriptive ou narrative pour contextualiser l'expérience.	- Organisation des contenus : - contextualisation éventuelle de l'expérience ; - appréciation (pas nécessairement avant l'argumentation) ; - argumentation étayant l'appréciation. - Procédés pour développer l'argumentation et arguments : - raisonnements de type illustration : recours à des critères de jugement fondés sur des valeurs morales pragmatiques, affectives, morales, esthétiques, et épistémiques illustrées par des caractéristiques de l'expérience vécue ; - raisonnements de type comparaison avec d'autres expériences.	- Moyens langagiers pour exprimer l'agrément ou le désagrément. - Moyens paraverbaux (volume, articulation, prononciation, intonation, débit et pauses) et corporels (posture debout, contact oculaire avec le public, gestuelle, expression du visage) favorisant l'audibilité et la recevabilité. - Ajustement aux réactions non verbales de l'interlocuteur (mimiques, regards, postures, ... de surprise, d'incompréhension, d'ennui, ...) : reformulations, répétitions, explicitation...

Demande orale (de service, de renseignements, d'aide, d'autorisation ...) dans une relation asymétrique

Description

Définition

Genre oral dialogal relevant des domaines scolaire, social ou professionnel à dominante argumentative. Il répond à un contrat asymétrique de sollicitation d'un *je* qui veut convaincre un *tu* de répondre positivement à sa requête.

Contrat de communication

Le *je*, temporairement en position de parole, mais d'infériorité vis-à-vis du *tu* (professeur, responsable, prestataire de service, ...), veut convaincre le *tu* de répondre positivement à sa demande. Le *je* étaye sa requête pour convaincre le *tu* de la légitimité et du bienfondé de celle-ci, voire de l'intérêt pour le *tu* d'y répondre. Le *tu* est en position de « devoir répondre » (de manière positive ou négative) à la sollicitation.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
- Énonciation : énonciation ancrée dans la situation de communication. Le caractère asymétrique de la relation nécessite le respect des règles de courtoisie et le recours à des modalisateurs pour atténuer la demande - Structure discursive à dominante argumentative avec une séquence descriptive ou narrative pour contextualiser la demande.	- Organisation des contenus : - ouverture (salutation, introduction légitimant la prise de parole) ; - introduction précisant et contextualisant la demande ; - argumentation étayant la demande ; - clôture (remerciements éventuels, salutation, ...). - Procédés pour développer l'argumentation et arguments : - raisonnements de type illustration, comparaison, cause-conséquence ou calcul (égalité, réciprocité, transitivité, ...) ; - arguments de connaissance (censés s'imposer à tous) et/ou fondés sur des valeurs morales, pragmatiques (ou affectives). L'enjeu est de convaincre que la demande est légitime et qu'une réponse positive apportera une plus-value.	- Moyens paraverbaux (volume, articulation, prononciation, intonation, débit et pauses) et corporels (posture debout, contact oculaire, gestuelle, expression du visage) favorisant l'audibilité et la recevabilité. - Ajustement aux réactions verbales (question, demande d'explicitation, ...) et non verbales du tu (mimiques, regards, postures... de surprise, d'incompréhension, d'ennui, ...): reformulation, répétition, explicitation...

Défense orale d'une position personnelle suite à une synthèse écrite ou orale ou à discussion entre pairs avec négociation et en présence d'un animateur ou d'un modérateur

Description

Définition

Genre oral dialogal relevant des domaines scolaire, privé, social ou professionnel à dominante argumentative. Il répond à un contrat symétrique d'expression d'opinions sur une question en débat en vue d'aboutir à une décision/position commune.

Contrat de communication

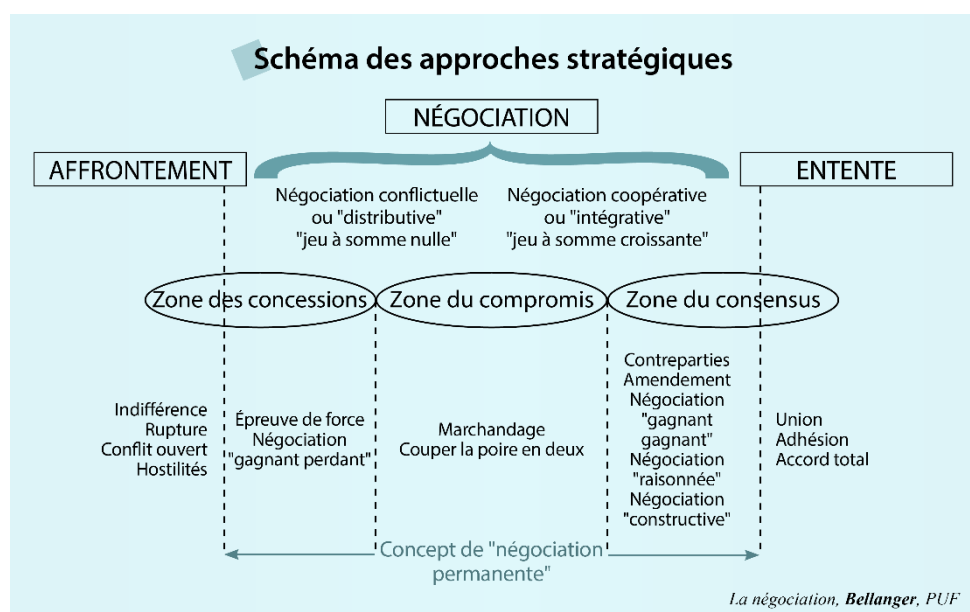
La discussion implique une visée d'expression d'une opinion : sur une question commune, mais qui fait débat, le *je*, qui n'est pas en position d'autorité, veut montrer au *tu* la valeur de son opinion. Le *tu* est donc en position de « devoir écouter ». À son tour le *tu* prend le rôle du *je* et évalue la pertinence du point de vue de celui-ci en le renforçant, le contredisant ou en le nuancant.

La négociation implique la visée d'un accord sur une (des) décision(s) à prendre.

Trois issues sont possibles :

- le *je* conserve son point de vue et convainc l'autre d'y adhérer. Le *tu* accepte alors de faire des concessions et de se rallier à l'opinion du *je* ;
- le *je* et le *tu* conservent leur point de vue, mais par un marchandage aboutissent à un compromis sans gagnant ou perdant ;
- le *je* (ré)oriente son point de vue vers la recherche d'une solution nouvelle qui prenne en compte à la fois le sien et celui de l'autre. La stratégie de négociation se fait alors coopérative et vise l'entente avec un consensus (gagnant - gagnant).

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
▪ Énonciation : - énonciation ancrée dans la situation de communication et recourant aux discours rapportés (reformulation : discours indirect, résumé, paraphrase); - respect des règles de courtoisie, des tours et temps de parole, du rôle du modérateur pour faire aboutir la négociation. - recours à des modalisateurs pour atténuer ou renforcer le point de vue - formules de prise en charge du discours de l'énonciateur (« à mon avis ») et du discours de l'interlocuteur (« selon toi »), des formules d'approbation, de désapprobation, de concession assurant l'articulation des interventions. ▪ Structure discursive à dominante argumentative et dialogale.	▪ Organisation du contenu : - ouverture par le modérateur ; - expression du point de vue des interlocuteurs sur la question qui fait débat ; - réaction des interlocuteurs (argumentation/contre-argumentation) ; - mise en évidence des points de convergence/divergence (par un interlocuteur ou le modérateur) ; - construction progressive d'un accord ; - formalisation orale, voire écrite, de l'accord par le modérateur après confirmation des interlocuteurs. ▪ Procédés pour développer l'argumentation et arguments - pour discuter : ✓ raisonnements de type illustration, comparaison, cause-conséquence ou calcul ; ✓ raisonnements par opposition par la voie de la concession ou de la réfutation ; ✓ recours à des arguments de connaissances et/ou de croyance fondés sur des valeurs morales censées être partagées, pragmatiques, affectives ou épistémiques. - pour négocier : ✓ raisonnements pour relancer la discussion et l'élaboration d'une décision commune : synthèse apportée par un interlocuteur, commentaire sur la progression, déplacement de point de vue, mise en avant de la complémentarité entre deux opinions, des avantages d'une proposition pour les interlocuteurs, ...	▪ Moyens paraverbaux (volume, articulation, prononciation, intonation, débit et pauses) et corporels (posture debout, contact oculaire, gestuelle, expression du visage) favorisant l'audibilité et la recevabilité. ▪ Ajustement aux réactions verbales (question, demande d'explicitation, ...) et non verbales du <i>tu</i> (mimiques, regards, postures, ... de surprise, d'incompréhension, d'ennui, ...) : reformulations, répétitions, explicitation, ...



LES SIX CRITÈRES D'UNE NÉGOCIATION RÉUSSIE

Il s'agit de déterminer si la négociation a été un succès ou un échec selon six critères.

■ Critère d'optimisation

La négociation a-t-elle apporté à chaque partie un résultat meilleur que celui escompté par ailleurs ?

■ Critère de satisfaction

Les intérêts des parties ont-ils été satisfaits ?

■ Critère d'équité

Le processus et le résultat sont-ils équitables ?

■ Critère de réalisme

Les engagements sont-ils bien planifiés ? L'entente prévoit-elle des mécanismes suffisants pour assurer le respect des engagements contractés par toutes les parties ?

■ Critère d'efficacité

Les communications ont-elles été efficaces en termes de temps, d'énergie ? N'y a-t-il pas eu trop de manipulations, de conflits...?

■ Critère de pérennité relationnelle

La qualité de la relation entre les parties permet-elle d'envisager son maintien après la négociation ?

La négociation, **Bellanger**, PUF

³³ BELLANGER L., *La négociation*, PUF, 2017.

UAA 5

S'inscrire dans une œuvre culturelle source

Description

Définition

Ensemble de pratiques créatives/artistiques écrites, sonores, iconique, audiovisuelles ... exercées sur une œuvre existante. Elles répondent à un double contrat à propos d'une œuvre culturelle source en partage : se divertir en intervenant sur l'œuvre et divertir un tiers en lui communiquant sa production.

Contrat de communication

Sur une œuvre culturelle source en partage, le *je* se divertit en intervenant sur l'œuvre et divertit le *tu* en lui communiquant sa production.

Le fait que le *je* et le *tu* partagent la connaissance de l'œuvre source est important. Il permet au *tu* le plaisir de la reconnaissance de l'œuvre source (intertexte) et celui de l'appréciation du travail créatif du *je*. Ceci est particulièrement vrai pour les amplifications et transpositions (parodiques ou non).

Si le divertissement du *je* et du *tu* est au centre du contrat, il est difficilement mesurable et objectivable dans une grille d'évaluation classique. Le divertissement du *je* peut s'exprimer et s'autoévaluer par l'intermédiaire de productions de l'unité 0 (explicitation, échange de procédures). Le divertissement du *tu* peut s'exprimer et s'apprécier, par exemple, par l'avis argumenté d'une expérience (UAA 3 et 4) ou d'autres formes d'échanges.

La lisibilité/audibilité, le respect des normes linguistiques (surtout si l'intervention est écrite) et l'attention portée par le *je* à la qualité formelle de sa production participent au plaisir esthétique du *tu*.

Caractéristiques formelles (discursives, textuelles, linguistiques et matérielles)

L'ensemble de celles-ci sera fonction du langage utilisé (écrit, oral, graphique, audiovisuel, multimédiatique ...) par l'œuvre source et de ses caractéristiques pour l'amplification.

Dans le cas d'une recomposition ou d'une transposition avec changement de langage, celles-ci seront fonction des caractéristiques de l'œuvre source et du langage choisi dans la production finale.

Recomposition, amplification, transposition : distinctions

- La **recomposition** bouleverse l'œuvre source et modifie profondément ses caractéristiques. L'essentiel est donc que la production finale ait sa propre cohérence, mais aussi qu'elle présente un (ou des) lien(s) suffisant(s) avec l'œuvre source (à éventuellement expliciter par l'élève au professeur).
- L'**amplification** et la **transposition** nécessitent une absence de contradiction avec l'œuvre source. Dans l'amplification, l'essentiel de l'œuvre source est présent et la production doit s'y insérer d'une manière cohérente. Dans la transposition, l'œuvre source doit rester reconnaissable dans la production.

GRILLES D'ÉVALUATION

GENRE	RECOMPOSITION	
CONTRAT DE COMMUNICATION	À propos d'une œuvre culturelle en partage, se divertir en recomposant l'œuvre et donner du plaisir à un tiers en lui communiquant son intervention produite.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Audibilité/lisibilité		À adapter au(x) langage(s) (écrit, oral, iconique, ...) de l'intervention, ...
Recevabilité	<i>Linguistique</i> ³⁴	Langue globalement correcte : orthographe, ponctuation, syntaxe et lexique.
	<i>Sociale</i>	Attention portée à la qualité formelle de la production en fonction du projet (soin, ...).
Intelligibilité	<i>Organisation des contenus</i>	Organisation des informations selon une structure propre au genre de production choisi.
Pertinence	<i>Cohérence externe</i>	Lien(s) suffisant(s) avec l'œuvre source (à éventuellement expliciter par l'élève au professeur).
	<i>Cohérence interne</i>	Absence de contradiction dans l'intervention.

GENRE	AMPLIFICATION	
CONTRAT DE COMMUNICATION	À propos d'une œuvre culturelle en partage, se divertir en amplifiant l'œuvre et donner du plaisir à un tiers en lui communiquant sa production.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Audibilité/lisibilité		À adapter au(x) langage(s) (écrit, oral, iconique, ...) de l'intervention, ...
Recevabilité	<i>Linguistique</i> ⁴⁰	Langue globalement correcte : orthographe, ponctuation, syntaxe et lexique.
	<i>Sociale</i>	Attention portée à la qualité formelle de la production en fonction du projet (soin, ...).
Intelligibilité	<i>Organisation des contenus</i>	Organisation des informations selon une structure propre au genre de production choisi.
	<i>Cohérence textuelle</i>	À adapter au langage utilisé par l'œuvre source (écrit, oral, graphique, audiovisuel, multimédiatique).
Pertinence	<i>Adéquation avec l'œuvre culturelle source (cohérence externe)</i>	Respect de caractéristiques de l'œuvre source.
	<i>Cohérence interne</i>	Absence de contradiction dans l'intervention.

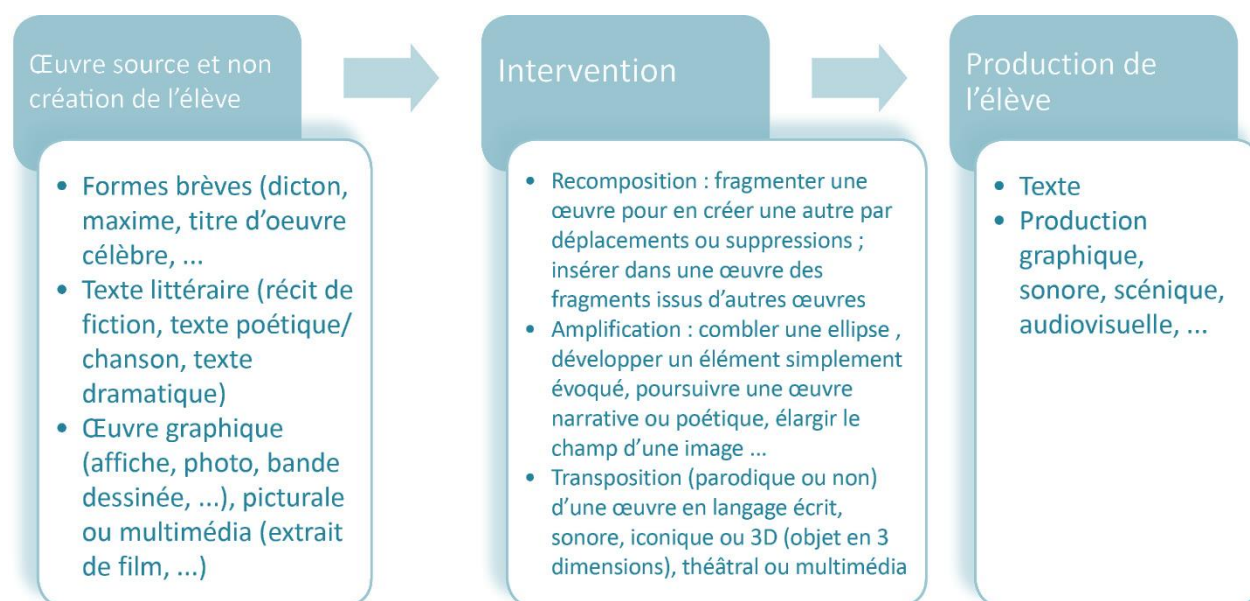
³⁴ Si la production fait appel au langage écrit.

GENRE	TRANSPPOSITION	
CONTRAT DE COMMUNICATION	À propos d'une œuvre culturelle en partage, se divertir en transposant l'œuvre et divertir un tiers en lui communiquant sa production.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Audibilité/lisibilité		À adapter au(x) langage(s) (écrit, oral, iconique, ...) de l'intervention, ...
Recevabilité	<i>Linguistique</i> ⁴⁰	Langue globalement correcte : orthographe, ponctuation, syntaxe et lexique.
	<i>Sociale</i>	Attention portée à la qualité formelle de la production en fonction du projet (soin, ...).
Intelligibilité	<i>Organisation des contenus</i>	Organisation des informations selon une structure propre au genre de production choisi.
	<i>Cohérence textuelle</i>	À adapter au langage utilisé (écrit, oral, graphique, audiovisuel, multimédiatique).
Pertinence	<i>Adéquation avec l'œuvre culturelle source (cohérence externe)</i>	Adéquation aux caractéristiques de l'œuvre source (y compris le détournement explicite de ces caractéristiques dans le cadre de la transposition parodique).
	<i>Cohérence interne</i>	Absence de contradiction dans l'intervention.

GENRE	AMPLIFICATION : COMBLER UNE ELLIPSE OU POURSUIVRE UNE ŒUVRE NARRATIVE	
CONTRAT DE COMMUNICATION	À propos d'une œuvre narrative en partage, se divertir en amplifiant le récit et divertir un tiers en lui communiquant son intervention	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Lisibilité		- Calligraphie : lisibilité de l'écriture ou typographie (de préférence) : respect des règles typographiques de base. - Mise en page : conventions du texte source.
Recevabilité	<i>Linguistique</i>	- Correction de l'orthographe et de la ponctuation. - Correction de la syntaxe et du lexique.
	<i>Sociale</i>	Attention portée à la qualité formelle de la production en fonction du projet (soin...).
Intelligibilité	<i>Organisation des contenus</i>	Organisation des informations selon une structure à dominante narrative.
	<i>Cohérence textuelle</i>	- Segmentation adéquate. - Connecteurs appropriés au rapport logique. - Anaphores adéquate.
Pertinence	<i>Adéquation avec l'œuvre culturelle source (cohérence externe)</i>	- Respect des caractéristiques de l'œuvre source : - histoire : cadre spatiotemporel, enchaînement des événements, comportement, attitudes des personnages ; - choix narratifs : narrateur (unique/multiple) appartenant ou non à l'histoire, système temporel ; - choix stylistiques : ton (sérieux, naïf, humoristique, dramatique, ...), registre(s) de langue (du narrateur, des personnages), ...
	<i>Cohérence interne</i>	Absence de contradiction : cohérence sémantique (relation et non-contradiction) entre les actions, entre les personnages ; cohérence du cadre spatiotemporel compte tenu des contraintes données.

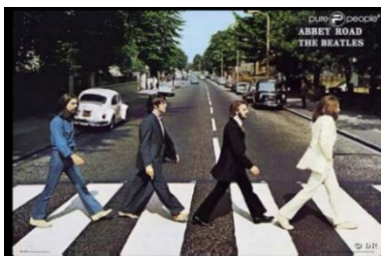
GENRE	TRANSPPOSITION : MISE EN VOIX (LECTURE À VOIX HAUTE D'UN TEXTE)	
CONTRAT DE COMMUNICATION	À propos d'une œuvre culturelle en partage, se divertir en mettant en voix le texte et divertir un tiers en lui communiquant son intervention.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Audibilité		▪ Volume suffisant. ▪ Articulation suffisante. ▪ Débit adéquat.
Recevabilité	<i>Sociale</i>	▪ Fluidité de parole : assurée, aisée et claire. ▪ Regard : mobile, tantôt lisant le texte, tantôt en contact avec le public. ▪ Posture : debout, le texte dans une main, l'autre mobile (pour tourner les pages ou ébaucher des gestes).
Intelligibilité	<i>Organisation des contenus</i>	▪ Organisation : - ouverture (salutation, références du texte) ; - lecture ; - clôture (remerciement, salutation).
Pertinence Adéquation de la production à son intention	<i>Adéquation avec l'œuvre culturelle source (cohérence externe)</i>	▪ Respect des caractéristiques du texte source : - présence de pauses délimitant les parties du texte, les phrases, les parties de phrase ; - variations significatives de l'intonation, du débit et des pauses en fonction du sens du texte et/ou de son interprétation.
	<i>Cohérence interne</i>	▪ Absence de contradiction : les différents éléments concourent à exprimer une même interprétation du texte.

Exemples



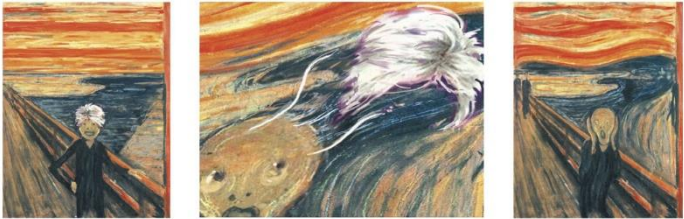
RECOMPOSER

Fragmenter, déplacer, supprimer, insérer dans une œuvre des fragments issus d'autres œuvres.

ŒUVRE(S) CULTURELLE(S) SOURCE(S)		PRODUCTION	
Caviardages (« 50 jeux de langue pour l'école », Communauté française de Belgique, pp. 18-19)		<i>Le dormeur</i> <i>C'est une rivière d'argent où le soleil lui.</i> <i>Un jeune, tête nue, dort, dans l'herbe.</i> <i>Il fait un somme, chaudement</i> <i>Les parfums font frissonner sa narine</i> <i>Il dort dans le soleil, tranquille</i>	
RIMBAUD, <i>Dormeur du Val</i>			
Les proverbes (op. cit., p. 33) <i>L'habit ne fait pas le moine</i> <i>Bien mal acquis ne profite jamais</i>		<i>L'habit ne profite jamais</i>	
	ERSNT M., Collage tiré d' <i>Une semaine de bonté</i> . Œdipe 21, 1933 Via RMN		MARGAT J., Hommage à Max Ernst, 2009
	 BERNIN, <i>Apollon et Daphné</i> , 1622-1625, marbre, Galerie Borghese, Rome.	 GAGA L., pochette de l'album <i>ARTPOP</i> , 2013 réalisé par Jeff Koons.	
			
	Pochette de l'album <i>Abbey Road</i> des Beatles, 1969.		
			
MILLET, <i>Les Glaneuses</i> , 1857.		Les <i>Glaneuses</i> © Banksy - Photo © Grey Lemon affichée au Bristol Museum en 2009. LEMON Gr., grey-lemon.blogspot, http://grey-lemon.blogspot.be/2009/09/banksy-vs-bristol-museum-part-2.html , page consultée le 8/05/2015, « Bristol museum ».	

AMPLIFIER

Ajouter quelque chose qui n'était pas dans l'œuvre source, un élément supplémentaire ; on poursuit une œuvre, on écrit dans les blancs du texte, on élargit le hors-champ de l'image... sans contradiction avec l'œuvre source.

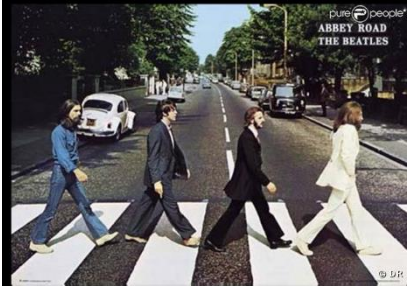
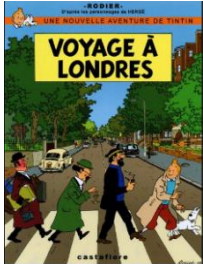
ŒUVRE(S) CULTURELLE(S) SOURCE(S)	PRODUCTION		
 MILLET, <i>Les Glaneuses</i>, 1857. VAN GOGH, <i>Autoportrait à l'oreille coupée</i> 1889.			
	COISSARD S. et LEMOINE A., <i>Les (vraies !) histoires de l'art</i> , éditions Palette, 2012.		
 VAN GOGH, <i>La Chambre à Arles</i>, 1888, Musée Van Gogh, Amsterdam			
 MUNCH, <i>Le cri</i>, 1893, Galerie nationale d'Oslo, Musée Munch	Sylvain Coissard • Alexis Lemoine  LES (VRAIES !) HISTOIRES DE L'ART Palette...		

TRANSPOSER

Interpréter, pasticher, parodier en changeant ou non de langage.

ŒUVRE(S) CULTURELLE(S) SOURCE(S)	PRODUCTION
Proverbes	<i>Il ne faut pas mettre la chérie avant l'époux</i> <i>Qui tue une meuf fait un veuf</i> <i>Rien ne sert de mourir, il faut partir à point/Jamais deux sans toit</i>
Parodie <i>Le Cid, Acte I, scène 4</i> <i>Ô rage ! ô désespoir ! ô vieillesse ennemie !</i> <i>N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ?</i> <i>Et ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers</i> <i>Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ?</i> <i>Mon bras qu'avec respect toute l'Espagne admire,</i> <i>Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire,</i> <i>Tant de fois affermi le trône de son roi,</i> <i>Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi ?</i> <i>Ô cruel souvenir de ma gloire passée !</i> <i>Œuvre de tant de jours en un jour effacée !</i> <i>Nouvelle dignité fatale à mon bonheur !</i> <i>Précipice élevé d'où tombe mon honneur !</i> <i>Faut-il de votre éclat voir triompher le comte,</i> <i>Et mourir sans vengeance, ou vivre dans la honte ?</i>	<i>Ô puberté ! Ô crise d'adolescence ! Ô boutons d'acné !</i> <i>Ne devons-nous grandir que pour voir notre visage s'altérer ?</i> <i>Et ne suis-je pas déjà assez déparée par des rails sur les dents</i> <i>Que pour en plus mener des travaux guerriers sur mon front ?</i> <i>Mon sourire, qui rendait aveugle la moitié de la France,</i> <i>Mon sourire que partout j'arborais avec confiance,</i> <i>Se cache désormais victime de barbares anneaux.</i> <i>Ô cruel souvenir de ma tranquillité passée !</i> <i>Tant de jours glorieux en un jour effacés !</i> <i>Faut-il passer ma vie à scruter les modifications de mon âge</i> <i>Et minutieusement les traquer ou à jamais les conserver ?</i> Laurie Ch., 4^e Alberti

ŒUVRE(S) CULTURELLE(S) SOURCE(S)	PRODUCTION	
<i>Roméo et Juliette</i> « Le cœur a ses raisons que la raison ignore, » PASCAL		Grand corps malade, <i>Roméo kiffe Juliette</i>, 2010.
	Roméo habite au rez-de-chaussée du bâtiment trois Juliette dans l'immeuble d'en face au dernier étage Ils ont 16 ans tous les deux et chaque jour quand ils se voient Grandit dans leur regard une envie de partage C'est au premier rendez-vous qu'ils franchissent le pas Sous un triste ciel d'automne où il pleut sur leurs corps Ils s'embrassent comme des fous sans peur du vent et du froid Car l'amour a ses saisons que la raison ignore (Refrain) Roméo kiffe Juliette et Juliette kiffe Roméo Et si le ciel n'est pas clément tant pis pour la météo Un amour dans l'orage, celui des dieux, celui des hommes Un amour, du courage et deux enfants hors des normes	
 VELASQUEZ, <i>Les Ménines</i>, Musée du Prado, Peinture à l'huile, 1656.		
	PICASSO P., – <i>Les Ménines d'après Vélasquez</i> – 1957.    http://www.pearltrees.com/rbrisebois/referer-pastiche/id12085047	
 MILLET, <i>Les Glaneuses</i>, 1857.	 Charles COMMESSY Charles, <i>Les glaneuses</i>, photogravure, 1895. Affectée en 1991 au musée d'Orsay par la bibliothèque centrale des Musées nationaux, Paris.	

ŒUVRE(S) CULTURELLE(S) SOURCE(S)	PRODUCTION
 Robert DOISNEAU R., <i>Le baiser de l'Hotel de Ville</i> (1950).	 <i>Le baiser de l'Hotel de Ville</i>, version lego de Marco Pece.
 Pochette de l'album <i>Abbey Road</i> des Beatles.	   L'équipe de la comédie musicale <i>Let it Be</i> a recréé le 8 aout 14 la pochette des Beatles pour les 45 ans de la photo.
 RODIN, Balzac, <i>Étude de robe de chambre</i>, 1867, musée Rodin, Paris.  RODIN, <i>Balzac</i>, bronze, 1898, Musée Rodin, Paris.	LOPEZ- MENCHERO <i>Trying to be Balzac</i> - S.M.A.K. Performance réalisée au SMAK Gent à l'ouverture de l'exposition "Gelijk het leven is" en 2003. Photo : Dirk Pauwels.  

UAA 6

Récit d'expérience d'une rencontre avec une œuvre culturelle

Description

Définition

Genre écrit ou oral relevant des domaines scolaire ou social à dominante narrative. Il répond à un contrat d'information où un *je* met à distance son expérience culturelle pour en communiquer les bénéfices ou les désagréments à un *tu* désireux de les connaître.

L'appréciation argumentée des effets de la rencontre peut toucher les caractéristiques de l'œuvre, mais aussi des éléments plus contextuels (contexte de réception, support de diffusion, échanges éventuels durant la rencontre, ...).

Contrat de communication

Le récit d'expérience a une visée d'« information » (relater, évaluer) : le *je* met à distance son expérience et la communiquer au *tu*. Le *je* est légitimé dans sa position par son savoir d'expérience, le *tu* se trouve dans la position de « désirer savoir » parce qu'il n'a pas pu faire la même expérience individuelle que le *je*, voire ne l'a pas vécue (méconnaissance de l'œuvre culturelle).

Même si l'appréciation est motivée par des arguments, le récit d'expérience ne vise pas prioritairement à convaincre le *tu* ou à le faire adhérer au point de vue du *je*.

Le caractère personnel du genre implique le respect d'une certaine authenticité, une réflexivité du *je* ainsi qu'une recherche d'intelligibilité pour le *tu* qui n'a pas vécu la même expérience. Ceci va de pair avec la bienveillance du *tu* ne se posant pas comme évaluateur des goûts du *je*.

Évaluer la qualité du récit et non la pertinence des goûts individuels

Les goûts personnels et les bénéfices tirés d'une rencontre avec une œuvre culturelle sont variables d'un individu à l'autre. Il n'y a donc pas lieu d'évaluer ceux-ci, mais bien la qualité du récit, son adéquation à l'expérience et la pertinence de l'appréciation.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
▪ Énonciation : - marquée et <i>je</i> non fictif. - Structure discursive à dominante narrative avec des séquences argumentatives pour la motivation de l'appréciation.	▪ Organisation : - présentation de l'œuvre : reproduction intégrale de l'œuvre (œuvre courte) ou éléments du paratexte de l'œuvre (œuvre longue) avec éléments d'identification ; - récit et appréciation de la rencontre et/ou de son contexte (cadre spatiotemporel, intention, conditions de réception, ...) ; - argumentation de l'appréciation. ▪ Procédés pour développer l'argumentation : - raisonnements de type illustration : recours à des critères de jugement fondés sur des valeurs esthétiques (le beau/le laid, l'originalité ou le caractère stéréotypé non, l'harmonie ou l'éclatement, ...), affectives (les plaisirs/déplaisirs, les émotions, le sensible, ...), pragmatiques (l'utile, le préférable, l'efficace, ...), morales (le bien/le mal, la conformité/la transgression, l'engagement, la liberté, la solidarité, ...) et épistémiques (le vrai/le faux, le pertinent/le non pertinent, ...) illustrées par des caractéristiques de l'œuvre ; - raisonnements de type comparaison avec d'autres expériences ou œuvres.	▪ Ressources linguistiques (métalangage) pour caractériser l'œuvre culturelle et pour exprimer l'agrément ou le désagrément.  <u>Focus sur le récit d'expérience (UAA6)</u> : pour mieux comprendre les caractéristiques du récit d'expérience culturelle à partir de copies d'élèves.

GRILLE D'ÉVALUATION [GRILLES EN FORMAT WORD](#)

GENRE	RÉCIT ÉCRIT D'EXPÉRIENCE D'UNE RENCONTRE AVEC UNE ŒUVRE CULTURELLE	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat d'information où un <i>je</i> met à distance son expérience culturelle pour en communiquer les bénéfices ou les désagréments à un <i>tu</i> désireux de les connaître.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Lisibilité		▪ Calligraphie : lisibilité de l'écriture. ▪ Typographie : respect des règles typographiques de base  Zoom sur les ressources typographiques. ▪ Lisibilité/audibilité du support présentant l'œuvre.
Recevabilité	<i>Linguistique</i>	▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique : absence d'erreur caractérisée.
	<i>Sociale</i>	▪ Énonciation ancrée dans la situation de communication. ▪ Registre et ton adaptés : absence de maladresse ou d'écart.
Intelligibilité	<i>Densité des informations</i>	▪ Proportion acceptable d'implicites : compréhension aisée pour qui n'a pas vécu l'expérience.
	<i>Organisation des contenus</i>	▪ Organisation des informations selon une structure narrative : - présentation de l'œuvre culturelle : reproduction intégrale ou éléments du paratexte avec éléments d'identification de l'œuvre ; - récit et appréciation de la rencontre avec l'œuvre et/ou de son contexte (avec des séquences argumentatives pour la motivation de l'appréciation).
	<i>Cohérence textuelle</i>	▪ Segmentation (paragraphe, ...) adéquate. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	<i>Adéquation à la l'expérience/œuvre</i>	▪ Présence de critères de jugement adaptés à l'expérience. ▪ Absence d'erreurs manifestes de compréhension de l'œuvre.
	<i>Adéquation du texte à son intention : communiquer les bénéfices ou désagréments d'une expérience culturelle</i>	▪ Fidélité dans la présentation de l'œuvre. ▪ Développement de l'argumentation : illustration des critères de jugement par des caractéristiques de l'œuvre, comparaison éventuelle avec d'autres expériences ou œuvres. ▪ Cohérence de l'argumentation : progression et non-contradiction.

GENRE	RÉCIT ORAL D'EXPÉRIENCE D'UNE RENCONTRE AVEC UNE ŒUVRE CULTURELLE	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat d'information où un <i>je</i> met à distance son expérience culturelle pour en communiquer les bénéfices ou désagréments à un <i>tu</i> désireux de les connaître.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
Audibilité		▪ Volume suffisant. ▪ Articulation suffisante. ▪ Débit adéquat. ▪ Lisibilité/audibilité du support présentant l'œuvre.
Recevabilité	<i>Linguistique</i>	▪ Correction globale de la syntaxe de l'oral et du lexique : les incorrections sont peu nombreuses ou « réparées ».
	<i>Sociale</i>	▪ Fluidité de parole. ▪ Énonciation ancrée dans la situation de communication et utilisation de moyens linguistiques favorisant l'attention (forme interrogative, interpellation éventuelle de l'interlocuteur, gestes, ...). ▪ Courtoisie : respect du temps de parole, de la face et du territoire du récepteur dans le propos et l'attitude (contact oculaire ; distance, gestes et posture adéquats, ...).
Intelligibilité	<i>Densité et clarté des informations</i>	▪ Proportion acceptable d'implicites : compréhension aisée pour qui n'a pas vécu l'expérience. ▪ Réajustement en fonction de réactions non verbales (mimiques, regards, postures... de surprise, d'incompréhension, d'ennui, ...) de l'interlocuteur : répétitions, reformulations, explicitations, ...
	<i>Organisation des contenus</i>	▪ Organisation des informations selon une structure narrative : - présentation de l'œuvre culturelle : reproduction intégrale ou éléments du paratexte avec éléments d'identification de l'œuvre ; - récit et appréciation de la rencontre avec l'œuvre et/ou de son contexte (avec des séquences argumentatives pour la motivation de l'appréciation).
	<i>Cohérence textuelle</i>	▪ Connecteurs (éventuellement accompagnés de gestes) appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates. ▪ Procédés pour intégrer dans la prise de parole le support reproduisant l'œuvre.
Pertinence	<i>Adéquation à l'expérience/œuvre</i>	▪ Présence de critères de jugement adaptés à l'expérience. ▪ Absence d'erreurs manifestes de compréhension de l'œuvre.
	<i>Adéquation du texte à son intention</i>	▪ Fidélité dans la présentation de l'œuvre et absence de déformation dans les informations tirées de l'œuvre. ▪ Développement de l'argumentation : illustration des critères de jugement par des caractéristiques de l'œuvre, comparaison éventuelle avec d'autres expériences ou œuvres. ▪ Cohérence de l'argumentation : progression et on contradiction.

Dossier présentant une sélection personnelle et motivée d'expériences culturelles

Description

Définition

Genre relevant des domaines scolaire ou social, à dominante informative. Il répond à un contrat d'information où un *je* met à distance l'ensemble de ses expériences culturelles, les évalue et communique à un *tu* une sélection motivée de celles-ci.

Il contient différents genres : le  [sommaire](#) (UAA 1 et 2), des récits d'expérience culturelle et/ou des  [interventions personnelles dans une œuvre culturelle](#) (UAA 5).

Contrat de communication

Il a une visée d'« information » : le *je* met à distance l'ensemble de ses expériences, et communique les expériences marquantes et le bilan qu'il en tire. Le *je* est légitimé dans sa position par son savoir d'expérience ; le *tu* se trouve dans la position de « désirer savoir » parce qu'il n'a pas pu faire les mêmes expériences personnelles ni la même sélection. Le caractère personnel du genre implique le respect d'une certaine authenticité, une réflexivité du *je* ainsi qu'une recherche d'intelligibilité pour le *tu* qui n'a pas vécu les mêmes expériences. Ceci va de pair avec l'assurance de la bienveillance du *tu* ne se posant pas en tant qu'évaluateur des choix du *je*.

Comme pour le récit d'expérience, même si la sélection est motivée par des arguments, le dossier ne vise pas prioritairement à convaincre le *tu* ou à le faire adhérer au point de vue du *je*.

CARACTÉRISTIQUES FORMELLES		
CARACTÉRISTIQUES DISCURSIVES	CARACTÉRISTIQUES TEXTUELLES	CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES ET MATÉRIELLES
▪ Énonciation - marquée et je non fictif. ▪ Structures discursives à dominante descriptive pour l'ensemble du dossier, à dominante argumentative pour la motivation de la sélection.	▪ Organisation : - page de couverture ; - motivation de la sélection ; - expériences culturelles sélectionnées et organisées.	▪ Dimensions linguistiques et matérielles : procédés pour développer l'argumentation : recours à des critères de sélection explicités.

GENRE	DOSSIER PRÉSENTANT UNE SÉLECTION PERSONNELLE ET MOTIVÉE D'EXPÉRIENCES CULTURELLES	
CONTRAT DE COMMUNICATION	Contrat d'information où un <i>je</i> met à distance l'ensemble de ses expériences culturelles et communique à un <i>tu</i> une sélection motivée de celles-ci.	
CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	INDICATEURS POTENTIELS
<i>Lisibilité</i>	<i>Typographique</i>	▪ Calligraphie : lisibilité de l'écriture. ▪ Typographie : respect des règles typographiques. ▪ Lisibilité des supports présentant les œuvres sources.
<i>Recevabilité</i>	<i>Linguistique</i>	▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	<i>Sociale</i>	▪ Énonciation ancrée dans la situation de communication pour la motivation de la sélection. ▪ Registre et ton adaptés. ▪ Attention portée à la qualité formelle du dossier.
<i>Intelligibilité</i>	<i>Densité des informations</i>	▪ Proportion acceptable d'implicites : compréhension aisée de la motivation pour qui n'a pas vécu les expériences.
	<i>Organisation des contenus</i>	▪ Organisation des informations selon une structure descriptive (et argumentative pour la motivation de la sélection) : - page de couverture ; -  <i>sommaire</i> ; - motivation de la sélection ; - expériences culturelles sélectionnées.
	<i>Cohérence textuelle</i>	▪ Segmentation adéquate des différentes parties (titres, sous-titres, pagination). ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
<i>Pertinence</i>	<i>Adéquation aux expériences</i>	▪ Présence d'un ensemble suffisant d'expériences culturelles (interventions et/ou récits d'expériences).
	<i>Adéquation du texte à son intention</i>	▪ Explication des critères de sélection.



Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique asbl
Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique
avenue E. Mounier, 100 - 1200 Bruxelles - <http://enseignement.catholique.be>

